



ROGERS *Lantic* 

RAPPORT ESG 2023

MAI 2024

TSX : RSI





TABLE DES MATIÈRES

À propos de ce rapport	03	Gestion des eaux	17	GOVERNANCE	28
Énoncés prospectifs	03	Consommation d'eau.....	17	Indicateurs clés.....	29
Objectifs de développement durable	04	Eaux usées.....	18	Conseil d'administration	30
Introduction à "SUCRE+"	04	Déchets d'exploitation	19	Opérations	31
Message du président et chef de la direction.....	05	Emballage	20	Rémunération	31
À propos de Rogers.....	06	SOCIAL	22	Sécurité des données et vie privée	31
Nos installations	07	Indicateurs clés.....	23	ESG	32
Rogers en chiffres.....	08	Chez Rogers.....	24	Surveillance par le conseil	
Notre vision et nos valeurs.....	09	Santé et sécurité	24	d'administration.....	32
Faits saillants ESG 2023	10	Salubrité des aliments	24	Direction exécutive	32
Évaluation de la matérialité.....	11	Droits humains	25	Gestion du programme opérationnel	32
Priorités ESG.....	12	Diversité, égalité et inclusion.....	25	APPROVISIONNEMENT	
ENVIRONNEMENT	13	Mieux-être des employés.....	26	RESPONSABLE	33
Indicateurs clés.....	14	Marketing responsable	26	Approvisionnement éthique et durable	34
Lutte contre les changements climatiques...	15	Dans notre chaîne d'approvisionnement.....	27	Traçabilité	35
Performance climatique.....	15	Dans nos communautés.....	27	ANNEXES	36
Risques climatiques	16			Tableau d'index de la SASB.....	37
				Abréviations.....	38

À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport ESG de Rogers Sugar inc. couvre les opérations et les activités de l'ensemble de la Société pour l'exercice financier 2023 clos le 30 septembre 2023. Les données présentées dans ce rapport sont basées sur nos exercices financiers et couvrent nos secteurs du sucre et des produits de l'érable, sauf indication contraire. Dans ce rapport, nous avons divulgué des données en lien avec certains paramètres de la norme Sustainability Accounting Standards Board (SASB) sur les produits agricoles.

Toutes les données financières sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Les données en matière de ESG n'ont pas été vérifiées par un tiers indépendant et certains indicateurs ont été compilés manuellement. Les informations sont aussi exactes que possible.

Toutefois, les données présentées comprennent des objectifs ambitieux, des approximations, des hypothèses et des estimations, qui peuvent différer des résultats réels, et ne sont fournies qu'à titre informatif. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions.

Nos émissions de GES et autres données ESG proviennent de divers systèmes d'information internes qui sont généralement différents de ceux applicables aux informations financières présentées dans nos états financiers et sont, en particulier, soumis à une documentation interne moins sophistiquée ainsi qu'à des exigences de préparation et d'examen, y compris l'environnement général de contrôle interne, moins élaborées. Nous pouvons modifier nos méthodes de calcul des émissions de gaz à effet de serre à l'avenir sans préavis. De tels changements ou améliorations de nos systèmes de collecte de données et de nos méthodologies de mesure peuvent conduire à des retraitements des données précédemment communiquées.

Ce rapport représente notre politique et notre intention actuelles et n'est pas destiné à créer des droits ou des obligations juridiques. Il ne fournit pas de conseils en matière d'investissement et il incombe aux lecteurs de prendre leurs propres décisions financières et d'investissement.

Aux fins du présent rapport, Rogers Sugar inc. sera désignée par les termes « Rogers » ou « la Société », ou on y fera référence par l'emploi de « nous », « notre » ou « nos ».

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations et de l'information qui sont ou peuvent être des « énoncés prospectifs » ou de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Collectivement, les énoncés prospectifs peuvent inclure, sans s'y limiter, des énoncés et des renseignements qui reflètent les prévisions actuelles de la Société à l'égard d'événements et de performances futurs. L'utilisation des termes comme « peut », « sera », « devrait », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « s'attendre à », « planifier », « croire », « estimer » et autres expressions similaires, ainsi que la forme négative de ces expressions, indiquent qu'il s'agit d'énoncés prospectifs. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, Rogers prévient les parties prenantes que les énoncés concernant la stratégie, les ambitions, les objectifs, les cibles, les engagements, les efforts, les initiatives, les programmes et nos investissements dans ces activités, efforts, initiatives et programmes, ainsi que le calendrier, les résultats, les réalisations et les impacts prévus ou attendus sont, ou peuvent être, des énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations et des hypothèses faites par la Société en fonction de son expérience et de sa perception des tendances passées, de la conjoncture actuelle et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que Rogers juge pertinents et raisonnables de considérer dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats ou événements réels différeront sensiblement des attentes qu'expriment ces énoncés. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée.

Bien que Rogers estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs sont raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport annuel ESG, et Rogers décline toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieures à la date des présentes ou autrement, à moins qu'elle n'y soit tenue en vertu de la loi.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies jouent un rôle important dans l'élaboration de notre stratégie de développement durable, la définition des priorités et l'établissement des objectifs futurs de la Société. Ces objectifs reconnus à l'échelle mondiale servent de points de référence essentiels alors que nous nous employons à améliorer la durabilité dans l'ensemble de nos activités et de notre chaîne de valeur. En outre, les ODD servent de principes directeurs pour le contenu des rapports ESG de la Société.

OBJECTIFS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



INTRODUCTION À « SUCRE+ »

En tant qu'entreprise canadienne établie depuis 135 ans, nous nous efforçons continuellement de trouver de nouvelles façons novatrices de fournir à nos clients, à nos partenaires et aux familles de tout le Canada des sucres, des édulcorants et des produits de l'érable de qualité.

Le lancement du programme de durabilité de Rogers, « Sucre+ », démontre la rigueur et le dévouement que nous employons à traiter tous les aspects en matière de développement durable, et nous nous réjouissons de l'héritage « plus sucré » que nous voulons léguer à la prochaine génération.

sucre+
 PROGRAMME DE DURABILITÉ

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



ROGERS EST FIÈRE D'INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À SES VALEURS FONDAMENTALES. NOUS ALLONS DE L'AVANT EN INCORPORANT LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À NOS PRATIQUES COMMERCIALES ET À NOS DÉCISIONS QUOTIDIENNES, EN GARANTISSANT LA TRANSPARENCE, LA RESPONSABILITÉ ET L'ENGAGEMENT À AGIR DANS NOS ACTIVITÉS.

La Société a de nouveau enregistré une année record au cours de l'exercice 2023 en ce qui concerne le volume des ventes, le chiffre d'affaires et le BAIIA, comme publié dans notre [rapport annuel 2023](#). Nous avons continué à développer les politiques et les processus dans l'ensemble de nos opérations et de nos chaînes de valeur de façon à instaurer un système favorisant le développement durable à long terme.

En tant que fabricant de produits alimentaires exploitant huit usines au Canada et aux États-Unis dans les secteurs du sucre et du sirop d'érable, nous sommes conscients de l'impact de nos activités et de nos produits sur l'environnement et les communautés. Nous prenons ces responsabilités très au sérieux. Nous avons continué à investir dans des technologies afin d'accroître l'efficacité de la production dans nos usines tout en minimisant notre impact sur l'environnement et les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Afin de réduire l'impact environnemental de nos emballages, nous avons remplacé les emballages de Nature's RAW par des sachets en mono-polyéthylène prêts à être recyclés. Nous avons également retiré les bouchons noirs de tous les produits de sirop d'érable de marque Rogers, car ils ont été identifiés comme des composants problématiques pour le recyclage. Nous avons publicisé notre engagement à rendre nos emballages plus durables en adhérant au Pacte canadien sur les plastiques.

Pour nous assurer que nous restons socialement responsables et vigilants dans nos installations, nous avons récemment effectué des audits Sedex SMETA dans nos raffineries de sucre de canne de Montréal et de Vancouver, ainsi que dans notre usine de transformation de sucre de betterave de Taber.

Nous avons précédemment divulgué notre objectif de nous approvisionner à 100 % en sucre brut auprès de producteurs qui ont recours à des pratiques agricoles durables vérifiées ou certifiées, et nous avons conclu un partenariat d'approvisionnement pluriannuel avec Raízen, une source de sucre brut certifié sans organismes génétiquement modifiés (« non-OGM ») et certifié Bonsucro pour nos activités de l'Est du Canada, afin de nous aider à atteindre cet objectif. En 2023, nous avons mis en place toutes les conditions logistiques nécessaires à la réalisation de cet accord et à l'intégration harmonieuse de ce sucre brut dans notre approvisionnement en 2024. En 2023, avec plusieurs autres dirigeants de l'organisation, j'ai eu le privilège de me rendre dans les États de São Paulo et de Paraná, au Brésil, pour découvrir sur place les différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement de ce sucre sans OGM et certifié Bonsucro.

J'ai indiqué dans notre rapport ESG 2022 que nous travaillions à l'élaboration d'objectifs ESG. Ce processus progresse très bien. Avant la publication des objectifs, nous prenons le temps de bien comprendre leur impact potentiel et l'investissement nécessaire pour les atteindre. En tant qu'organisation, nous croyons fermement qu'il faut faire preuve de la diligence requise, en veillant à ce que tout objectif que nous rendons public soit assorti des moyens que nous entendons prendre pour l'atteindre. Nous ne considérons pas un objectif comme une simple déclaration d'intention mais comme un moteur qui pousse à l'action au sein de notre organisation et de notre chaîne de valeur au sens large.

En terminant, je voudrais remercier nos employés pour leur dévouement et leur travail acharné tout au long de l'année, nos fournisseurs et nos clients pour leur confiance et nos actionnaires pour leur soutien dans notre démarche de développement durable.

Michael Walton

Président et chef de la direction



À PROPOS DE ROGERS

ROGERS

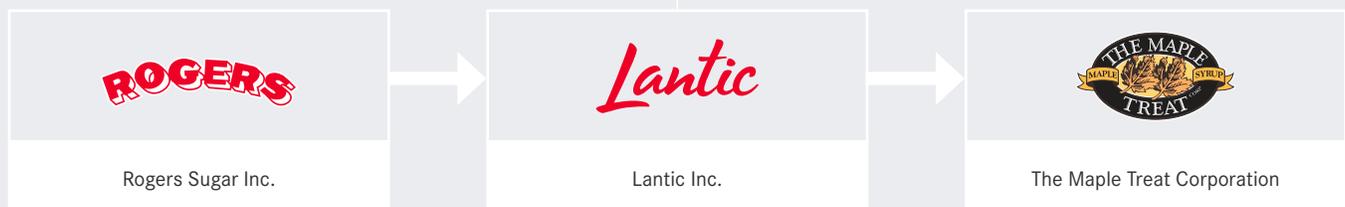
Rogers Sugar Inc. détient la totalité des actions ordinaires de Lantic inc., qui exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi que l'unique usine canadienne de transformation du sucre de betterave qui est située à Taber, en Alberta. Rogers Sugar inc. exerce ses activités en tant qu'entité de fabrication, conformément aux exigences réglementaires en matière de catégorisation. Les produits de Lantic/Rogers comprennent notamment du sucre granulé (régulier et biologique), de la cassonade, du sucre à glacer, des sucres liquides et en cubes et des sirops de spécialité, ainsi que de l'agave, du sucre de coco biologique, du sucre Nature's RAW^{MC}, du sucre et des flocons d'érable et d'autres mélanges secs.

Lantic

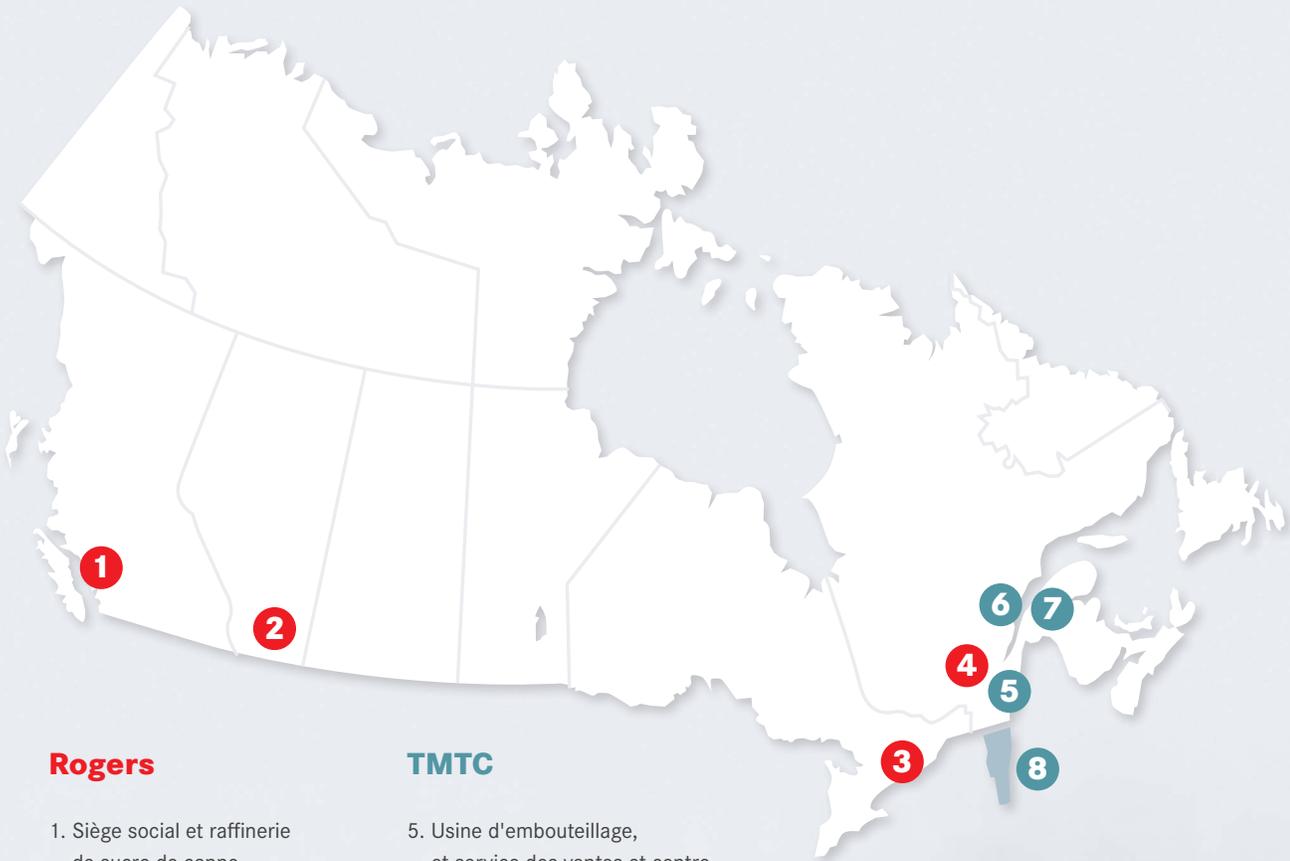


Lantic Inc. détient également la totalité des actions ordinaires de Corporation des Produits de l'Érable (« The Maple Treat Corporation » ou « TMTCC »). TMTCC exploite des usines d'emballage à Granby, Dégelis et Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTCC comprennent notamment du sirop d'érable ainsi que des produits dérivés du sirop d'érable et sont surtout vendus sous des marques privées de détaillants et différentes marques maison.

STRUCTURE JURIDIQUE



NOS INSTALLATIONS



Rogers

1. Siège social et raffinerie de sucre de canne
Vancouver (C.-B.)
2. Usine de sucre de betterave
Taber (ALB.)
3. Centre de distribution
Toronto (ONT.)
4. Bureau de direction et raffinerie de sucre de canne
Montréal (QC)

TMTC

5. Usine d'embouteillage, et service des ventes et centre de distribution de l'Est
Granby (QC)
6. Usine d'embouteillage, entrepôt et centre d'expédition
Saint-Honoré-de-Shenley (QC)
7. Usine d'embouteillage, entrepôt et centre d'expédition
Dégelis (QC)
8. Usine d'embouteillage, entrepôt et centre d'expédition
Websterville (VERMONT)

983

Employés

8

Installations





ROGERS EN CHIFFRES⁽¹⁾

1,1 G\$

Revenus total

110,9 M\$

BAlIA ajusté⁽²⁾

6,7 %

Rendement du dividende

795 307

Tonnes métriques de sucre vendu

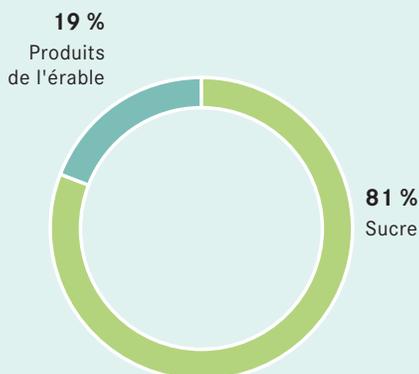
43 871 000

Livres de sirop d'érable vendu

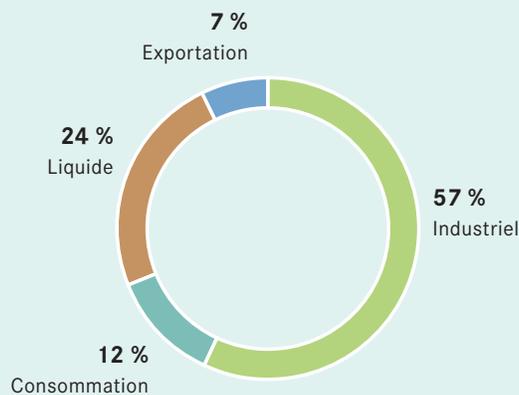
583 M\$

Capitalisation boursière

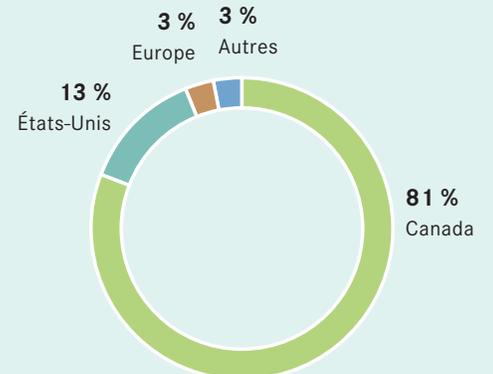
Revenus du sucre vs. produits de l'érable



Revenus du sucre par segment



Revenus par distribution géographique



(1) Pour l'exercice 2023.

(2) Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport annuel de l'exercice 2023 pour la définition et le rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.



NOTRE VISION

ÊTRE UNE FORMIDABLE ENTREPRISE AVEC LAQUELLE S'ASSOCIER, POUR Y TRAVAILLER ET POUR Y INVESTIR, EN OFFRANT UN PORTEFEUILLE DE SOLUTIONS D'ÉDULCORANTS NATURELS DE PREMIER PLAN.



NOS VALEURS

LA SÉCURITÉ



Nous agissons avec l'intention bien arrêtée de nous garder tous, visiteurs compris, en toute sécurité.

NOS EMPLOYÉS



Nous travaillons en équipe de façon efficace et nous livrons ce que nous avons promis.

CLIENTS



Nous bâtissons des relations solides avec nos clients et, collectivement, leur livrons ce à quoi nous nous sommes engagés.

NOTRE COMMUNAUTÉ



Nous nous engageons à contribuer au bien-être des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités.

EXCELLENCE



Nous recherchons constamment de meilleures façons de faire.

INTÉGRITÉ



Nous agissons avec intégrité, enthousiasme et de façon résolue.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nous faisons tous les efforts pour réduire notre empreinte environnementale et ajouter à notre profitabilité.

FAITS SAILLANTS ESG 2023



ENVIRONNEMENT

3 990 319

Consommation totale d'énergie (GJ)

233 759⁽¹⁾

Émissions de GES (tCO₂e)

28 725,5

Prélèvements totaux d'eau (Mm³)

98,5

Détournement des déchets (%)



SOCIAL

350 000

Dons de charité (\$)

100

Installations certifiées GFSI (%)

2,6

Taux d'incidents avec arrêt de travail (TIAT)

28

Femmes occupant des postes de direction (%)



GOVERNANCE

33

Femmes au conseil d'administration de Rogers (%)

100

Les administrateurs de Rogers Sugar inc. sont indépendants (%)

100

La rémunération incitative des gestionnaires associée à un ou plusieurs facteurs ESG (%)

(1) Émissions totales des champs d'application 1 et 2.

ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ

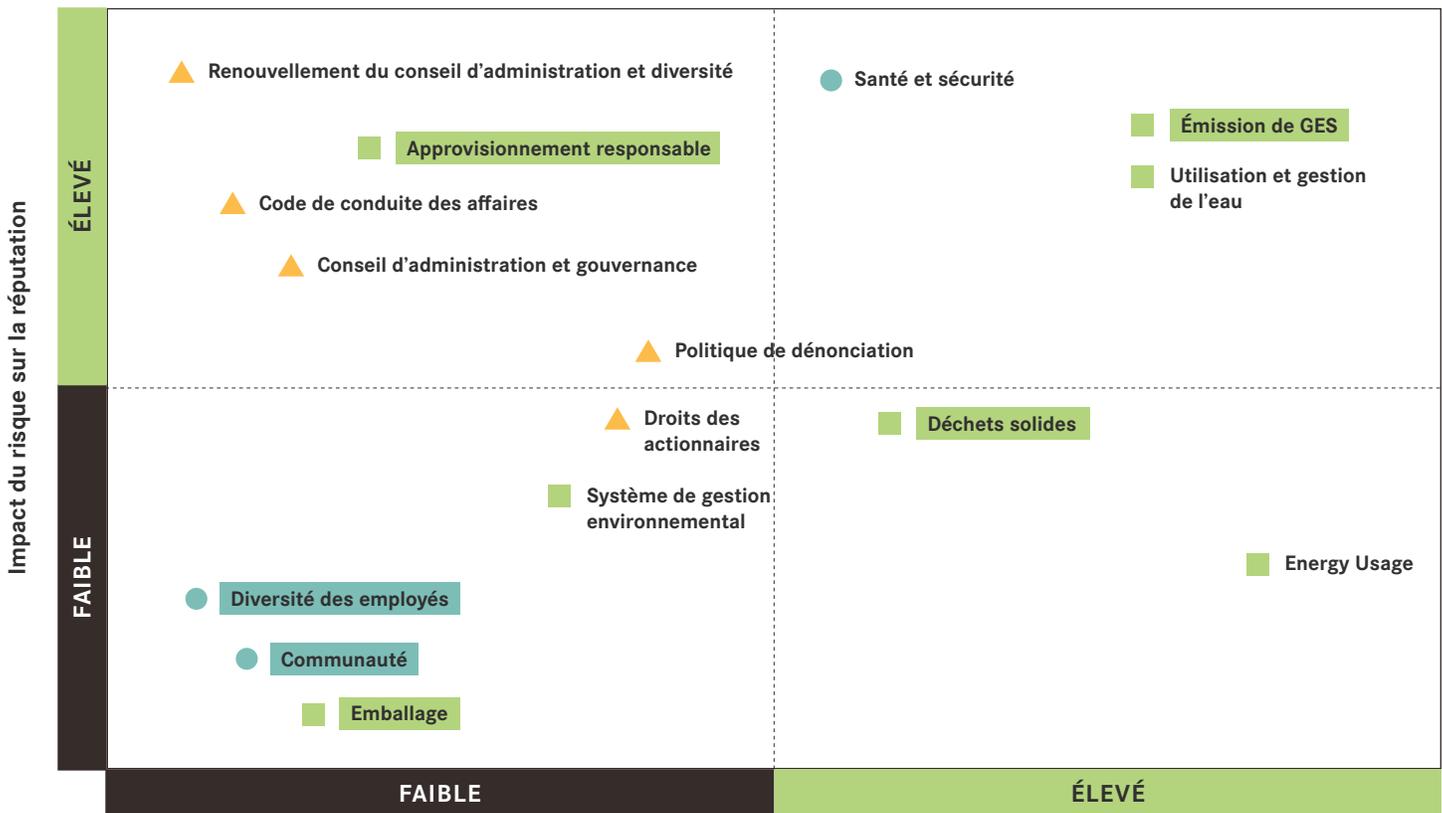
EN 2020, NOUS AVONS JETÉ LES BASES DU PARCOURS ESG DE ROGERS EN EFFECTUANT À L'INTERNE UNE MATRICE D'ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ DE FACTEURS ESG. NOUS AVONS BASÉ NOTRE ANALYSE SUR DEUX CRITÈRES DE RISQUE MAJEURS : LEUR IMPACT SUR NOTRE BAIIA ET SUR NOTRE RÉPUTATION. NOUS AVONS ÉVALUÉ CHAQUE FACTEUR ESG SUR UNE ÉCHELLE D'IMPORTANCE ALLANT DE FAIBLE À ÉLEVÉE. CETTE PREMIÈRE ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ SERA RÉEXAMINÉE DE MANIÈRE EXHAUSTIVE EN 2025 DANS LE CADRE DE NOTRE CYCLE QUINQUENNAL ÉTABLI.

Au cours des trois dernières années, nous avons complété cette évaluation initiale en analysant les priorités ESG des principales parties prenantes de Rogers. Dans l'analyse la plus récente, nous avons examiné les priorités de 40 parties prenantes clés, composées de clients, de fournisseurs et de pairs.

Les résultats ont mis en évidence les priorités ESG les plus souvent signalées par les parties prenantes de Rogers au cours des trois dernières années, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement responsable, les émissions de gaz à effet de serre (GES), la diversité des employés, la communauté, l'emballage et les déchets solides. Cependant, d'autres priorités sociales et de gouvernance, telles que la consommation responsable, l'éthique des fournisseurs et l'éthique commerciale, sont identifiées comme étant de plus en plus courantes. Les priorités ESG les plus fréquemment signalées par les parties prenantes restent cohérentes avec les analyses précédentes et les principaux facteurs d'intérêt de notre programme ESG, tandis que le recensement des nouvelles priorités nous aide à nous assurer que notre programme reste à jour et pertinent.

L'analyse des parties prenantes de Rogers et la création à l'interne d'une matrice d'évaluation de la matérialité de facteurs ESG sont essentielles pour nous assurer que notre programme ESG est approprié et permet d'orienter le développement de stratégies et d'objectifs à court et à long terme. Nous avons établi que notre évaluation initiale réalisée en 2020 sera applicable pour une période de cinq années et devra être mise à jour en 2025.

ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ RÉALISÉE EN 2020



■ Environnement

● Social

▲ Gouvernance

PRIORITÉS ESG



ENVIRONNEMENT

- Lutte contre les changements climatiques
- Gestion des eaux
- Déchets d'exploitation
- Emballage



SOCIAL

- Santé et sécurité
- Salubrité des aliments
- Droits humains
- Diversité, égalité et inclusion
- Bien-être et développement des employés
- Implication communautaire



GOVERNANCE

- Structures de gouvernance solides
- Pratiques commerciales éthiques
- Égalité au sein du conseil d'administration
- Indépendance du conseil d'administration
- Rémunération associée aux facteurs ESG
- Cybersécurité



APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

- Approvisionnement éthique
- Approvisionnement durable
- Traçabilité et surveillance
- Certification/Vérification



Environnement

NOS SYSTÈMES DE GOUVERNANCE ET DE GESTION DE NOS ACTIVITÉS GARANTISSENT LE RESPECT ET LE CONTRÔLE DE NOTRE CONFORMITÉ AUX NORMES RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT. AU-DELÀ DE LA CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE, NOUS AVONS DÉTERMINÉ PLUSIEURS PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES PERTINENTES, NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE NOTRE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, NOS DÉCHETS D'EXPLOITATION, NOTRE GESTION DES EAUX ET L'EMBALLAGE DE NOS PRODUITS.

L'importance économique et réputationnelle des questions environnementales dans nos activités, notamment en ce qui concerne l'énergie et les ressources naturelles, oriente notre approche d'amélioration continue, et nous conduit à considérer régulièrement de nouvelles technologies et pratiques commerciales qui minimisent notre empreinte environnementale et qui, parallèlement, lorsque c'est possible, améliorent notre résultat net. Dans nos installations, nous procédons à des évaluations régulières afin d'identifier des occasions d'amélioration et d'investissement. Ces évaluations visent à tirer parti des nouvelles technologies et à moderniser les processus pour améliorer l'efficacité, promouvoir la conservation de l'énergie et des ressources, valoriser et recycler les déchets et minimiser notre empreinte environnementale. Grâce à ces efforts, nous visons à optimiser la rentabilité et l'efficacité opérationnelle.

En 2023, nous avons progressé dans notre démarche visant à accroître et à affiner la collecte et l'analyse des données environnementales. Nous avons pris des mesures pour améliorer la compréhension de notre impact et de nos risques en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1, 2 et 3, les déchets d'exploitation, les extractions totales d'eau et les matériaux d'emballage. Ces initiatives témoignent de notre engagement continu à identifier les facteurs prioritaires en vue d'un développement futur.

La Société a récemment annoncé l'expansion de la capacité de production et de logistique de ses activités de raffinage du sucre dans ses installations de l'Est de Montréal et de Toronto (Projet Leap). Nous prévoyons une augmentation de la consommation d'énergie, des émissions de gaz à effet de serre, de la consommation d'eau et de la production de déchets en raison de la production supplémentaire associée à ce projet. La Société est en train d'en mesurer les impacts attendus.

INDICATEURS CLÉS

Indicateur	Résultats 2023	Résultats 2022	Résultats 2021
Installations			
Nombre d'installations au Canada et aux États-Unis (sucre et érable)	8	9	9
Nombre d'installations dans le cycle de déclaration	8	9	7 ⁽¹⁾
Énergie			
Consommation totale d'énergie (GJ)	▼ 3 990 319	4 186 409	Non rapportée
Intensité de la consommation totale d'énergie (GJ / t. m. de produit)	▼ 5,03	5,25	Non rapportée
Intensité de la consommation d'énergie provenant de carburant (GJ / t. m. de produit)	▼ 4,08	4,93	4,80
Intensité électrique (kWh / t. m. de produit)	▼ 98,91	102,44	100,35
Émissions atmosphériques⁽²⁾			
Émissions directes de GES – Champ d'application 1 (tCO ₂ e)	▼ 230 715	254 928	Non rapportée
Émissions indirectes de GES – Champ d'application 2 (tCO ₂ e)	▼ 3 044	4 053	Non rapportée
Émissions totales de GES – Champs d'application 1 et 2 (tCO ₂ e)	▼ 233 759	258 981	Non rapportée
Intensité des émissions de GES – Champs d'application 1 et 2 (tCO ₂ e / t. m. de produit)	▼ 0,295	0,325	Non rapportée
Intensité des émissions de GES – Combustion de carburants de sources stationnaires (tCO ₂ e / t. m. de produit)	▼ 0,213	0,214	0,210
Autres émissions indirectes de GES – Champ d'application 3 (tCO ₂ e)	▲ 717 214 ⁽³⁾	679 444	Non rapportée
Eau			
Intensité totale de l'extraction d'eau – potable et non potable (m ³ / t. m. de produit)	▼ 36,26	38,56	Non rapportée
Intensité du prélèvement d'eau potable (m ³ / t. m. de produit) ⁽⁴⁾	▲ 3,52	3,50	Non rapportée
Déchets⁽⁵⁾			
Intensité de l'élimination des déchets (t.m. / t.m. de produit)	0,10	Non rapportée	Non rapportée
Détournement des déchets	▲ 98,5 %	74 %	Non rapportée
Approvisionnement			
Part de l'approvisionnement de sucre provenant de sources durables ⁽⁶⁾	▼ 19,3 % ⁽⁷⁾	22,6 %	22,8 %

(1) Ne comprend pas les installations de distribution et de mélange de Toronto.

(2) Les résultats du champ d'application 2 basés sur la localisation et sur le marché sont calculés comme équivalents.

(3) Source d'information – nous avons élargi notre inventaire du champ d'application 3 pour 2023 et inclus des sources telles que les déchets générés par les activités, l'utilisation de l'eau et l'approvisionnement en matières premières. Veuillez noter que les données ne sont pas historiquement comparables en raison des améliorations apportées aux sources de données et à la méthodologie.

(4) Exclut les installations de production de sirop d'érable.

(5) Déchets retirés des installations sucrières uniquement.

(6) L'approvisionnement en betteraves et le sucre produit associé ont été normalisés et inclus dans les calculs de l'approvisionnement.

(7) Ne comprend pas le sucre raffiné acheté. De plus, la baisse est due à la fluctuation du volume de l'offre, et nous nous attendons à une augmentation significative dans les années à venir.

LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PERFORMANCE CLIMATIQUE

Rogers s'est engagée à lutter contre les changements climatiques en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées à ses activités, tout en améliorant la résilience de celles-ci. Nous reconnaissons également l'impact climatique potentiel associé aux pratiques en amont de nos fournisseurs, en particulier ceux qui nous approvisionnent en produits agricoles.

En 2022, nous avons mis à jour l'inventaire des émissions de GES de notre organisation, en calculant nos résultats sur la base du protocole des gaz à effet de serre du World Resource Institute⁽¹⁾. En 2023, nous avons continué à calculer notre inventaire d'émissions de GES conformément au protocole concernant les GES, en incorporant toutes les sources d'émissions connues des champs d'application 1 et 2 et en améliorant l'inventaire du champ d'application 3. Dans notre évaluation la plus récente, nous avons inclus les émissions associées aux activités agricoles de nos fournisseurs de sirop d'érable. Nous comprenons que la mise à jour de notre inventaire des émissions de GES est essentielle pour gérer l'impact. Nous avons mis en œuvre une solution logicielle pour rationaliser le processus de comptabilisation afin de recueillir des données et de communiquer les informations à nos installations de manière plus précise.

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous utilisons continuellement des données et des connaissances sur le terrain pour déterminer les projets qui peuvent contribuer à réduire sensiblement nos émissions de gaz à effet de serre et à rendre nos processus de production plus efficaces. Nous continuons à comprendre l'impact des activités agricoles en amont. Nous nous engageons activement à recueillir de meilleures données et à orienter les changements au sein de notre chaîne d'approvisionnement tout en mettant en place les mesures nécessaires pour augmenter l'approvisionnement en matières agricoles vérifiées et certifiées, là où les performances et les réductions de GES sont mesurées, contrôlées et signalées.

Rogers procède actuellement aux vérifications nécessaires pour établir des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous menons une étude complète pour bien comprendre notre impact actuel, les économies associées à la réduction des émissions de GES de notre organisation et le coût estimé pour réaliser ces réductions.

Inventaire des émissions de GES (tCO ₂ e) ⁽²⁾	2023	2022
Champ d'application 1		
Combustion de carburants à des sources stationnaires	▼ 189 033	200 490
Combustion de carburants à des sources mobiles	▲ 667	543
Pertes de gaz réfrigérants	▼ 23	27
Émissions des procédés industriels	▼ 3 056	3 333
Émissions fugitives	▼ 409	459
Gestion des déchets sur site	▲ 3 597	2 549
Gestion des eaux usées sur le site	▼ 33 932	47 527
Champ d'application 2⁽³⁾		
Consommation d'électricité importée	▼ 3 044	4 053
Champ d'application 3⁽⁴⁾		
Émissions de l'énergie en amont	▼ 158	307
Biens achetés	▲ 404 907	369 988
Transport en amont	▲ 309 551	305 209
Gestion des déchets solides	▼ 1 768	3 084
Approvisionnement en eau de la ville	▼ 413	416
Traitement des eaux usées de la ville	▼ 417	440
Hors des champs d'application		
CO ₂ biogénique	▼ 8 351	9 985

(1) www.ghgprotocol.org

(2) Des erreurs d'arrondi sont possibles.

(3) Les résultats du champ d'application 2 basés sur la localisation et sur le marché sont calculés comme équivalents.

(4) Veuillez noter que nos émissions du champ d'application 3 sont susceptibles de changer à mesure que nous intégrons de nouvelles sources d'émissions et que nous améliorons la qualité des données. Bien que nous déclarions ces émissions, elles ne sont pas actuellement utilisées dans les calculs d'intensité en raison des efforts continus visant à améliorer la précision.

RISQUES CLIMATIQUES

Les effets potentiels du changement climatique mondial, notamment l'augmentation des températures et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, représentent un risque qui pourrait avoir un impact négatif sur les deux secteurs d'activité de la Société. Ce risque s'est accru au cours des dernières années en raison de l'augmentation des températures moyennes et de la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes. La production de sucre raffiné pour le secteur du sucre dépend de la disponibilité du sucre de canne brut et des betteraves à sucre. Les événements météorologiques extrêmes risquent d'endommager les cultures annuelles de canne à sucre et de betteraves à sucre. Les conditions météorologiques ont un impact direct sur la taille et la qualité des récoltes. L'effet négatif du changement climatique mondial pourrait entraîner une perturbation de l'approvisionnement et une augmentation significative du prix d'achat pour le secteur du sucre.

La production de sirop d'érable s'étale sur une période de six à huit semaines au cours des mois de mars et d'avril de chaque année. La production de sirop d'érable est intimement liée aux conditions météorologiques, car la sève ne coule que lorsque les températures dépassent le point de congélation pendant la journée et tombent en dessous pendant la nuit, cette différence de température crée une pression suffisante pour faire sortir la sève de l'érable. Étant donné l'importance de la température dans le processus de

récolte de la sève d'érable, le changement climatique et le réchauffement de la planète peuvent avoir un impact matériel sur ce processus, car la saison de production du sirop d'érable peut se raccourcir. De plus, la modification de l'utilisation des sols et de la couverture végétale induite par le changement climatique entraîne une perte de la surface cultivable. La réduction de la saison de production du sirop d'érable peut également avoir un impact sur le niveau de production. Ces risques associés au changement climatique mondial pourraient entraîner une baisse des ventes, une augmentation des coûts et des perturbations du marché, ce qui pourrait avoir un effet négatif important sur nos performances, ainsi que sur nos résultats et notre situation financière.

La Société exploite trois installations réglementées par la tarification provinciale de la pollution par le carbone au Canada : les raffineries de Montréal et de Vancouver et l'usine de transformation de la betterave à sucre de Taber. Nous avons réalisé une évaluation détaillée des risques liés aux différents régimes réglementaires provinciaux afin de comprendre le niveau de risque et de déterminer les mesures d'atténuation potentielles. D'éventuelles modifications des règles et réglementations actuelles, y compris des augmentations du niveau d'imposition actuel, pourraient avoir un effet négatif important sur les performances, les résultats financiers et la situation de la Société.



PASSER À L'ACTION

INITIATIVE DE GESTION STRATÉGIQUE DE L'ÉNERGIE DE LA RAFFINERIE DE SUCRE DE CANNE DE VANCOUVER

Depuis 2021, l'équipe de notre raffinerie de sucre de canne de Vancouver a mis en œuvre une initiative stratégique de gestion de l'énergie pour déterminer des mesures d'économie d'énergie afin de réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES associées à la consommation de gaz naturel et d'électricité.

Les mesures d'économie d'énergie ont permis de réduire la consommation de gaz naturel et d'électricité de 37 788 GJ et 418 197 kWh, respectivement. L'équipe s'est d'abord concentrée sur des projets à faible coût ou sans coût, les projets suivants sont présentement en cours de réalisation à l'usine :

- Examiner et mettre à jour les procédures opérationnelles normalisées (POS) et les pratiques afin d'améliorer la conservation de l'énergie et des ressources.
- Mise en œuvre de l'optimisation des processus visant à réduire la consommation d'énergie.
- Améliorer l'efficacité énergétique des systèmes de vapeur et d'eau chaude en augmentant l'isolation, en modernisant les réservoirs et les tuyaux.
- Identifier et réparer les sources de fuites pour réduire les pertes d'énergie, d'eau et de sucre.

Avec le temps, nous augmenterons les activités d'engagement et d'apprentissage dans l'usine afin d'inculquer à nos employés les connaissances nécessaires aux réductions à long terme.



GESTION DES EAUX

CONSUMMATION D'EAU

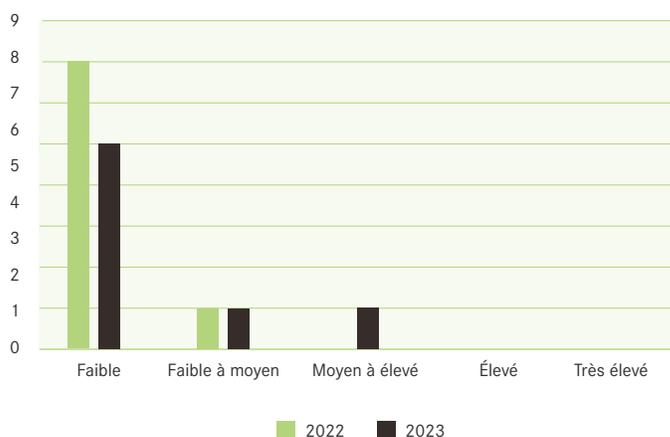
Rogers reconnaît que l'eau est une ressource rare dont la consommation doit être gérée de manière responsable. Tous les sites de production de Rogers s'efforcent de réduire la consommation d'eau grâce à des initiatives de recyclage et de conservation de l'eau. Nos sites utilisent une combinaison d'eau potable et d'eau non potable pour différents processus associés à la production de sucre et de sirop d'érable. Nous suivons et contrôlons les volumes d'eau que nous extrayons de toutes les sources.

Nous comprenons que l'accès à l'eau pour nos processus de fabrication dépend de la disponibilité de l'eau utilisable dans les zones de captage d'eau où nous exerçons nos activités. Avec l'évolution des changements climatiques, la fréquence et l'intensité des sécheresses augmentent, le risque d'inondation s'accroît, la qualité de l'eau diminue et la disponibilité continue de l'eau utilisable peut changer.

Afin de comprendre toute exposition potentielle au stress hydrique, nous avons réalisé notre deuxième évaluation du risque hydrique en 2023, en utilisant la classification de l'Institut des ressources mondiales (World Resources Institute)⁽¹⁾. En 2023, six de nos huit installations étaient situées dans des zones à risque hydrique global « faible », l'une se trouvait dans une zone à risque hydrique global « faible à moyen » et une autre était dans des zones à risque « moyen à élevé ». L'installation située dans des zones à risque « moyen à élevé » se trouve à Toronto, en Ontario. Notre site de Toronto, le bureau des ventes et de la distribution, ne consomme pas de grands volumes d'eau et n'est donc pas considéré comme exposé à un risque immédiat en raison des problèmes de disponibilité de l'eau dans la région. Notre usine de transformation de betteraves de Taber a été identifiée dans une zone de risque « faible à moyen ». Cependant, en raison des récentes précipitations

Eau(m ³)	2023	2022
Prélèvements d'eau totaux	▼ 28 725 519	30 735 052
Prélèvements d'eau par t.m. de produit	▼ 36,26	38,56
Prélèvements d'eau potable	▼ 2 768 539	2 792 235
Eau potable par t.m. de produit	▲ 3,52	3,50

RISQUES LIÉS À L'EAU DANS LES INSTALLATIONS



(1) www.wri.org/aqueduct



et de l'accumulation de neige inférieures à la moyenne, le bassin de la rivière Saskatchewan-Nelson, où se trouve cette usine, est reconnu comme étant au stade 4 (sur 5) de la gestion de la pénurie d'eau de la province de l'Alberta, tout comme l'ensemble de celle-ci. Comme l'usine et les agriculteurs locaux qui fournissent nos betteraves dépendent de la disponibilité de l'eau pour plusieurs processus industriels et pour l'irrigation des cultures, nous surveillons la situation et engageons les parties prenantes concernées afin de nous assurer que tout risque potentiel est atténué.

En 2023, Rogers a entrepris un exercice visant à évaluer les risques supplémentaires liés à l'eau dans le cadre de l'approvisionnement en sucre de canne brut auprès de nos fournisseurs d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Cet exercice permet de mieux comprendre les risques potentiels liés à l'eau dans notre chaîne d'approvisionnement, en plus de ceux relevés en Alberta, au Canada. Comme pour les émissions de gaz à effet de serre, nous continuons de comprendre l'impact des activités agricoles en amont. Nous nous engageons activement auprès de nos fournisseurs afin de recueillir

de meilleures données et orienter les changements au sein de notre chaîne d'approvisionnement, tout en mettant en place des mesures visant à accroître l'achat de matières agricoles vérifiées et certifiées, là où les performances et les réductions en matière de gestion de l'eau sont mesurées, contrôlées et signalées.

EAUX USÉES

Rogers s'efforce de veiller à ce que l'eau que nous retournons dans l'environnement respecte ou dépasse les normes locales et nationales en la matière. Nos installations contrôlent la qualité de l'eau qu'elles rejettent en ce qui concerne la température, les polluants biologiques, solides et chimiques afin de contribuer à la protection des écosystèmes aquatiques dans lesquels elles sont situées. Nous continuerons à surveiller la qualité des eaux usées provenant de nos installations, tout en procédant à des évaluations des risques liés aux eaux usées afin de recenser les zones à risque « élevé » ou « extrêmement élevé » et d'adopter les mesures d'atténuation qui conviennent.



PASSER À L'ACTION

PROJET DE CAPTAGE DU CONDENSAT DE L'USINE DE SUCRE DE BETTERAVE DE TABER

L'équipe de notre usine de Taber est engagée à minimiser la quantité d'eau prélevée. Son objectif principal est de recycler et de réutiliser l'eau déjà en cours de circulation, ce qui contribue à réduire considérablement les prélèvements des sources d'eau douce et potable. Ceci permet à l'équipe d'atteindre efficacement leurs objectifs en matière de développement durable, tout en soutenant des pratiques responsables de gestion des ressources.

En 2023, l'équipe a lancé plusieurs projets visant à améliorer les mesures de conservation de l'eau. Ces projets comprenaient le captage de condensat de vapeur, le recyclage de l'eau provenant des refroidisseurs d'eau, la réduction de l'utilisation d'eau douce pour le lavage des betteraves et la réduction de la consommation d'eau provenant des tuyaux en contrôlant les fuites majeures dans l'ensemble de l'usine. La réalisation de ces projets devrait permettre d'économiser plus de 35 000 mètres cubes d'eau douce par année.

DÉCHETS D'EXPLOITATION

COMME NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE, LA PRODUCTION DE DÉCHETS RESTE UN SUJET IMPORTANT POUR ROGERS. LA SOCIÉTÉ EXPLORE DE NOUVEAUX MOYENS DE RÉDUIRE LES DÉCHETS QUE SES ACTIVITÉS GÉNÈRENT ET DE LES DÉTOURNER DE L'ENVIRONNEMENT.

Contrairement à de nombreuses autres industries, y compris celles du secteur de la transformation des aliments, nous pouvons récupérer presque 100 % des déchets alimentaires solides générés dans nos installations sucrières en les réintroduisant dans le processus de raffinage. À certaines étapes du processus de raffinage du sucre, du sucre liquide peut être perdu dans les flux d'eaux usées. Cependant, nous étudions régulièrement les points de production où cela peut se produire et mettons en œuvre des projets d'atténuation pour réduire le risque. La Société teste également plusieurs projets dans son usine de transformation de betteraves de Taber afin de réduire la perte potentielle de sucre des betteraves récoltées lorsqu'elles sont lavées avant d'entrer dans l'usine de production, de réduire la charge organique des eaux usées de l'usine et d'augmenter l'efficacité de l'usine.

Le processus de raffinage du sucre crée des sous-produits, tels que la mélasse et les granulés de betterave qui ont une valeur significative. Afin de minimiser le volume de déchets éliminés tout en maximisant nos flux de revenus alternatifs, nous disposons d'une équipe de ventes spécialisée dans la recherche de marchés finaux pour les sous-produits à haute valeur associés au raffinage du sucre.

En 2023, Rogers a augmenté la portée des données sur les déchets recueillies et évaluées, couvrant les quatre installations actives du secteur du sucre, soit les raffineries de sucre de canne de Montréal et de Vancouver, l'usine de transformation de la betterave de Taber et le nouveau bureau de vente et de distribution de Toronto. Nous avons constaté que 99 % des déchets non dangereux retirés de ces sites en 2023 ont été détournés des décharges. La plupart des déchets détournés ont été utilisés pour des applications bénéfiques pour le sol, pour l'alimentation animale, recyclés ou digérés en anaérobiose.

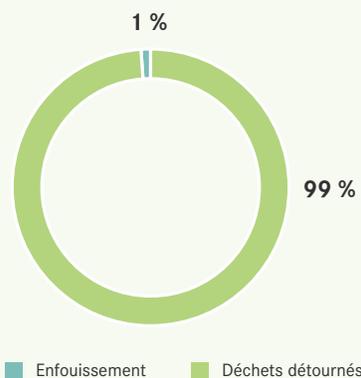
Nous avons lancé des projets visant à réduire la production de déchets et à augmenter le détournement des déchets dans nos sucreries. Nous sommes en train de définir l'approche la plus efficace pour collecter des données sur les déchets de nos érablières, dont une grande partie est gérée directement par les municipalités.

La gestion et le réacheminement des déchets offrent à l'entreprise une excellente occasion non seulement d'améliorer ses performances environnementales, mais aussi de générer des revenus par le biais de sources alternatives. Nous avons reconnu cette opportunité et nous recherchons et examinons régulièrement de nouveaux marchés finaux pour nos flux de déchets d'exploitation. Nous stockons ces déchets sur place, tout en recherchant des solutions de remplacement durables à la mise en décharge pour plusieurs déchets non dangereux générés lors de la transformation des betteraves à sucre dans notre usine de Taber.

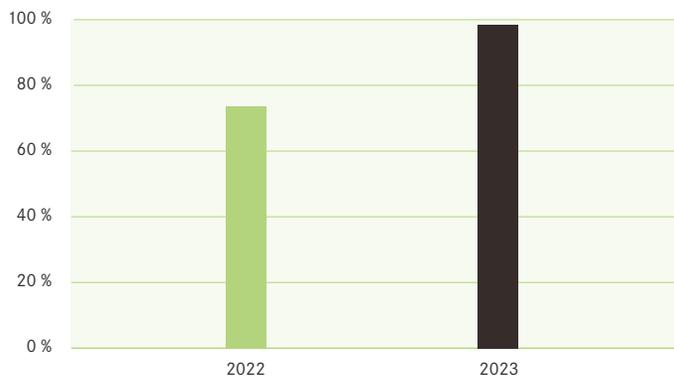
(1) Ne comprend pas les installations des produits de l'érable.

(2) Exclut les déchets stockés dans l'installation de Taber et les déchets dangereux.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS^{(1),(2)}



DÉCHETS DÉTOURNÉS DES DÉCHARGES



Les déchets dangereux que nous produisons dans nos installations comprennent, entre autres, les déchets chimiques, les solvants, les peintures et les huiles. Pour gérer correctement les déchets dangereux, nous travaillons avec nos fournisseurs de gestion des déchets afin de nous assurer que les matériaux sont transportés, traités et recyclés, ou éliminés conformément aux exigences réglementaires applicables.

EMBALLAGE

ROGERS S'ENGAGE À UTILISER DES EMBALLAGES DURABLES DANS L'ENSEMBLE DE SES SECTEURS DU SUCRE ET DES PRODUITS DE L'ÉRABLE. NOTRE OBJECTIF EST DE FOURNIR DES PRODUITS DE QUALITÉ DANS DES EMBALLAGES QUI PROTÈGENT LE PRODUIT, FOURNISSENT LES INFORMATIONS NÉCESSAIRES ET MINIMISENT L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT.

Nous reconnaissons que la première étape pour réduire l'impact associé à l'emballage de nos produits est d'identifier et de comprendre comment nous utilisons l'emballage et quels sont les éléments qui composent les différents formats d'emballage de nos produits.

Le sucre et le sirop d'érable sont des éléments clés de l'industrie alimentaire en aval. En fait, la majorité de nos livraisons sont destinées à des entreprises de transformation alimentaire industrielle. Les caractéristiques de la demande de sucre placent Rogers dans une situation unique puisque la majorité des produits que nous expédions n'ont pas d'emballage ou utilisent des formats d'emballage de taille industrielle.

En 2023, notre secteur du sucre a livré aux clients près de 52 % de son approvisionnement sous forme de sucre en vrac, et un 13 % supplémentaire de produits, autres que le sucre, également en vrac, et ce, sans emballage. En outre, 25 % de l'approvisionnement a été transporté dans de grands formats d'emballage adaptés aux clients industriels. Les 10 % restants de l'approvisionnement a été emballé dans des formats destinés à la vente au détail et aux services alimentaires, et 98 % de cet approvisionnement portait la marque de Rogers.

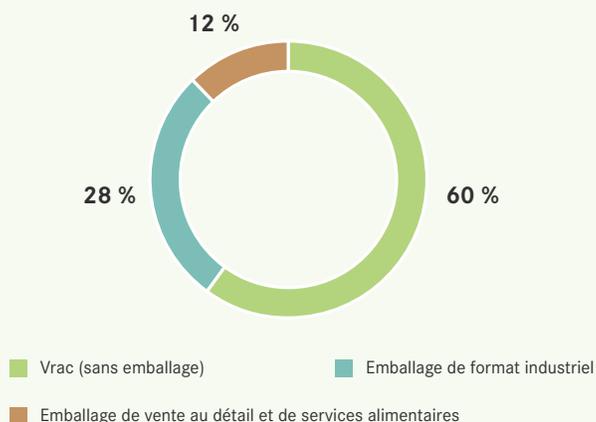
Le secteur des produits de l'érable de Rogers ne fournit pas de sirop d'érable en vrac sans emballage, car il est essentiel d'assurer l'intégrité du sirop selon le système de classement du sirop d'érable. En 2023, l'approvisionnement en sirop d'érable dans les formats de vente au détail et de services alimentaires représentait 93 % de toutes les livraisons d'approvisionnement, et 7 % dans des formats d'emballage plus grands pour les clients industriels. Seulement 6 % de l'approvisionnement expédié pour la vente au détail et les services alimentaires étaient des produits de marque Rogers. Par conséquent, 94 % de l'approvisionnement total de notre secteur des produits de l'érable était destiné à des clients industriels et à des marques privées.

Dans les secteurs du sucre et des produits de l'érable en 2023, 60 % de l'approvisionnement total expédié était constitué de produits en vrac sans emballage, 28 % était emballé dans de grands formats industriels, et 12 % était emballé dans des formats de services alimentaires et de vente au détail.

Nous comprenons l'importance de la recyclabilité des emballages de vente au détail pour les consommateurs finaux. Par conséquent, en 2023, Rogers a terminé sa deuxième évaluation des composants d'emballage primaires utilisés dans les emballages de vente au détail de nos marques. L'emballage des produits de marque privée appartient au propriétaire de la marque et est dirigé par lui. Toutefois, nous nous efforçons d'offrir des options plus durables à nos clients de marque privée tout en améliorant activement l'emballage de nos propres marques. En 2023, par l'entremise de sa société d'exploitation, Lantic inc., Rogers s'est joint à d'autres chefs de file de tout le Canada et a adhéré au Pacte canadien sur les plastiques⁽¹⁾, afin de travailler avec eux à l'avènement d'un Canada sans déchets plastiques ni pollution.



APPROVISIONNEMENT PAR CATÉGORIE D'EMBALLAGE EN 2023 (SUCRE ET PRODUITS DE L'ÉRABLE)




**PACTE CANADIEN
SUR LES PLASTIQUES**

(1) www.plasticspact.ca

En 2023, nous avons principalement utilisé du verre, du papier et d'autres matériaux fibreux, du métal, du plastique et de l'aluminium dans nos emballages de nos produits de marque pour la vente au détail.

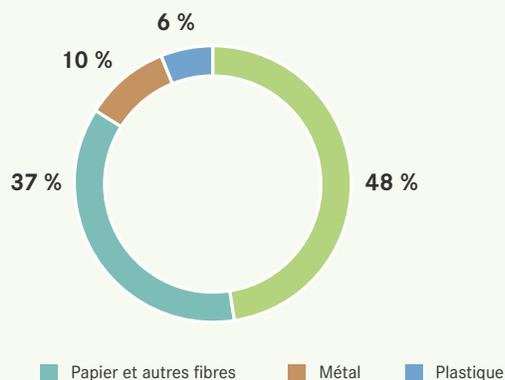
Matériaux d'emballage de nos produits de marque pour la vente au détail (t.m.)	2023	2022
Verre	▼ 273	357
Papier et autres fibres	▼ 210	212
Métal	▼ 55	64
Plastique	▼ 36	50
Aluminium	▼ 0,0	0,1

Environ 94 % de nos emballages de nos produits de marque pour la vente au détail n'utilisent pas de plastique et sont constitués de matériaux dont les systèmes de recyclage et les marchés finaux sont généralement bien développés, contre 93 % en 2022.

Alors que nous nous dirigeons progressivement vers l'utilisation d'emballages durables, nous nous efforcerons d'éliminer les composants qui ne répondent pas aux critères de durabilité, de rendre nos emballages plus recyclables et d'incorporer du contenu recyclé dans la mesure du possible. Rogers reconnaît que le fait de rendre ses emballages plus durables, et plus particulièrement plus recyclables, donnera à la Société un avantage concurrentiel et la placera en bonne position au moment où les gouvernements provinciaux et d'états ainsi que les gouvernements au niveau fédéral établiront des règlements plus étendus sur la responsabilité élargie des producteurs (REP).



MATÉRIAUX D'EMBALLAGE DE NOS PRODUITS DE MARQUE POUR LA VENTE AU DÉTAIL EN 2023



PASSER À L'ACTION

NATURE'S RAW

En 2023, Rogers a actualisé la marque de son produit à base de sucre brut, Natures RAW. L'équipe a profité de ce changement de marketing pour trouver un emballage prêt à être recyclé, utilisant une résine mono polyéthylène, qui facilite le recyclage en fin de vie, là où il existe des installations.

Ce changement d'emballage permet d'aligner cet emballage sur les meilleures pratiques, en s'inspirant des règles d'or de conception des emballages en plastique élaborées par la Coalition d'action sur les déchets plastiques du Consumer Goods Forum (CGF). Ce changement en faveur d'un emballage plus recyclable a connu un grand succès, ainsi nous travaillons à trouver des moyens de faire passer un plus grand nombre de nos produits emballés dans des sachets en plastique souple à un emballage prêt à être recyclé.

Nous reconnaissons que toutes les régions ne peuvent pas recycler les emballages souples, par conséquent, nous avons rejoint le groupe de travail sur les emballages souples du Pacte canadien sur les plastiques afin de faciliter l'alignement entre les propriétaires de marques et les recycleurs.



Social

DANS LE CADRE DE LA MISSION DE ROGERS, NOTRE OBJECTIF EST D'AVOIR UN IMPACT POSITIF SUR LES COMMUNAUTÉS ET LES PARTIES PRENANTES AVEC LESQUELLES NOTRE ENTREPRISE INTERAGIT. NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE ENGLOBE NOS EMPLOYÉS, NOS FOURNISSEURS, NOS CLIENTS ET LES COMMUNAUTÉS DANS LESQUELLES NOUS EXERÇONS NOS ACTIVITÉS.

Nos employés sont essentiels à notre réussite. Travailler efficacement en équipe nous permet de tenir nos promesses et nous aide à nous démarquer de nos concurrents. Le développement d'un environnement qui valorise le respect, la diversité et l'égalité est à la base de nos valeurs fondamentales. Un lieu de travail qui favorise l'autonomisation, le leadership, la responsabilité et la reconnaissance permet de créer des équipes performantes et des opportunités d'apprentissage et de développement personnel.

Nous nous efforçons de veiller à ce que nos fournisseurs prennent leurs responsabilités et exercent leurs activités de manière éthique et durable, en accord avec les normes de Rogers. En 2023, nous avons mis à jour notre Politique d'approvisionnement éthique et durable et le Code de conduite des fournisseurs en matière d'approvisionnement éthique et durable qui l'accompagne, et visons à garantir le respect de nos normes tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.

En tant que fournisseur de nos clients, Rogers est consciente de notre responsabilité sociale et de notre engagement à maintenir la qualité des produits et la fiabilité de l'approvisionnement que nos clients attendent de notre part.

Nous restons actifs au sein des communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités et nous recherchons toujours des organisations et des groupes communautaires avec lesquels nous pouvons établir un partenariat ou que nous pouvons soutenir.

INDICATEURS CLÉS

Indicateur	Résultats 2023	Résultats 2022 ⁽¹⁾
Employés		
Nombre de femmes	▼ 212	217
Nombre d'hommes	▲ 771	751
Nombre de femmes occupant des postes de direction	▲ 21	18
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction	▲ 28 %	24 %
Nombre d'employés à temps plein ⁽²⁾	▲ 983	968
Nombre d'employés syndiqués	▲ 600	576
Pourcentage d'employés syndiqués	▲ 61%	60%
Taux de roulement volontaire (à l'exclusion des départs à la retraite)	▼ 6,2%	9,9%
Santé et sécurité		
Fréquence des accidents enregistrables (FAE/TFAE)	▲ 4,0	3,4
Taux d'incidents avec arrêt de travail (TIAT)	▲ 2,6	1,6
Taux de gravité des incidents avec arrêt de travail (TIAT gravité)	▼ 40,6	53,2
Nombre d'accidents mortels	0	0
Communauté		
Dons de charité	▲ 350 000 \$	231 000 \$
Sécurité alimentaire		
Pourcentage d'installations conformes à GFSI	100 %	100 %

Note : Résultats en date du 30 septembre de chaque année.

(1) Les données sur les employés ont été révisées avec des informations mises à jour.

(2) Les données ne comprennent pas les employés saisonniers.



CHEZ ROGERS

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Rogers s'engage à fournir un environnement de travail sûr à tous ses employés et sous-traitants.

Nous reconnaissons que la santé et la sécurité des employés et des sous-traitants est notre priorité absolue. Nous disposons d'un système de gestion de la santé et de la sécurité composé de politiques et de normes régulièrement révisées et mises à jour. Notre équipe chez Rogers collabore avec les professionnels locaux de la santé et de la sécurité pour contrôler et suggérer des améliorations à nos systèmes. Nos équipes locales définissent régulièrement des objectifs d'amélioration continue qui réduisent les risques, tout en veillant à ce que nous respections la législation en vigueur et les lignes directrices de la Société afin d'instaurer une culture du « zéro blessure ». Afin de garantir la cohérence et de servir de guide pour mesurer l'amélioration continue, Rogers a recours aux normes de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA).

Le travail acharné de nos équipes de santé et de sécurité et de nos employés a permis d'instaurer une tendance très positive au cours des dernières années. Malgré une augmentation de notre taux d'accidents en 2023, les données montrent une tendance positive par rapport à 2021, la première année de données agrégées des secteurs d'activité du sucre et des produits de l'érable. Par rapport à 2021, 2023 montre une réduction de 36 % de la fréquence des accidents avec arrêt de travail et des accidents enregistrables. De même, le taux d'incidents avec arrêt de travail (LTIR) a diminué de 5 % en 2023 par rapport à 2021.

SALUBRITÉ DES ALIMENTS

Chez Rogers, nous prenons la salubrité des aliments et la qualité de nos produits très au sérieux. Nous voulons nous assurer que nos clients peuvent avoir confiance dans la qualité des produits qu'ils se procurent.

Nous avons mis en place un système complet de gestion de la salubrité des aliments et de la qualité des produits dans toutes nos installations. Nous utilisons des méthodologies de pointe pour garantir que nos produits sont fabriqués en toute sécurité, qu'ils sont conformes aux réglementations en

vigueur et qu'ils respectent ou dépassent les normes de qualité internes que nous avons fixées.

La conformité avec notre propre système interne de gestion de la salubrité des aliments et de la qualité de nos produits contribue à garantir que nos installations sont également conformes aux certifications reconnues par la Global Food Safety Initiative (GFSI ou l'Initiative mondiale de la sécurité alimentaire) (FSSC 22000 dans nos installations sucrières et BRC et SQF dans nos installations acéricoles). Nos installations sont soumises à des audits réguliers effectués par des tiers et obtiennent des certifications de tiers qui démontrent leur conformité aux normes de salubrité des aliments et de qualité. Toutes nos installations ont passé leurs derniers audits GFSI de tiers sans qu'on n'ait détecté aucune non-conformité majeure et nous avons mis en œuvre des actions correctives appropriées pour remédier à toute non-conformité mineure.

Outre le respect de notre système interne de gestion de la salubrité des aliments et de la qualité des produits, nous surveillons également d'autres paramètres externes, notamment les rappels de produits, les incidents graves et les plaintes des consommateurs liées à l'usine. En 2023, la Société n'a enregistré aucun rappel de produit. Toutefois, dans les rares cas qui nécessiteraient un rappel de produits, un protocole d'enquête strict est mis en œuvre par nos équipes d'assurance qualité et la direction de l'usine, tant au niveau national que local.

Progrès en matière de salubrité des aliments	2023	2022
Pourcentage d'installations conformes à la GFSI	100 %	100 %
Nombre de rappels	▼ 0	1
Volume du produit rappelé (kg)	▼ 0	18 264



DROITS HUMAINS

La Politique en matière de droits humains de Rogers s'applique à tous ses employés. Elle décrit nos directives internes en matière de responsabilité sociale, de liberté d'association et d'absence de travail d'enfants ou de travail forcé. En outre, nous comprenons que nous avons la responsabilité de faire tout notre possible pour protéger les droits humains au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Dans cette optique, nous avons élaboré et publié notre première Politique d'approvisionnement éthique en 2022 et l'avons mise à jour en 2023. Cette politique et le code de conduite qui l'accompagne ont été communiqués à nos fournisseurs pour qu'ils les examinent et les complètent. Dans le cadre de notre Politique d'approvisionnement éthique et durable, Rogers exige de ses fournisseurs qu'ils respectent nos normes en matière de droits humains. Celles-ci imposent :

- qu'on interdise le travail des enfants et le travail forcé, conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, L.C. 2023, ch.9;
- qu'on interdise toute forme d'abus, de corruption, de harcèlement et de discrimination;
- qu'on veille à ce que les horaires de travail, les conditions de travail (y compris en matière de santé et de sécurité) et les salaires soient équitables et légaux;
- qu'on garantisse l'accès de tous les travailleurs à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates;
- que toutes les procédures de recrutement et d'emploi soient menées dans le respect de la légalité et de l'éthique;
- qu'on garantisse la liberté d'association et les droits de négociation collective.

Parallèlement à la mise à jour de notre Politique d'approvisionnement éthique et durable en 2023, nous avons mené un projet de diffusion. Nous avons communiqué la politique et le code de conduite associé à tous les fournisseurs clés, en leur demandant de les signer et de nous les renvoyer. De plus amples informations sur ce projet sont disponibles dans la section « Approvisionnement responsable » du présent document.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Rogers s'engage à instaurer une culture où la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) sont intégrées dans tous les aspects de l'entreprise. Nous croyons qu'une équipe diversifiée apporte avec elle des cultures et des idées qui peuvent bénéficier à l'organisation et la renforcer. Nous aspirons à être un lieu de travail qui accueille tous les groupes et veille à ce que les employés soient toujours traités de manière égale, avec respect, dignité et courtoisie. La diversité des origines, des points de vue et des expériences de notre personnel est source d'innovation, une caractéristique qui définit Rogers.

Rogers est fière d'être un employeur qui respecte l'égalité des chances. Nous veillons à ce qu'il n'y ait aucune discrimination à l'embauche et nous avons mis en place des mesures pour garantir l'équité salariale, indépendamment du sexe, de l'origine ethnique ou de tout autre facteur non lié à la performance.

L'importance de la DEI est reconnue dans notre Code de conduite des affaires depuis plusieurs années. En 2021, nous avons mis davantage l'accent sur la DEI en élaborant et en publiant la Politique de diversité de notre entreprise applicable dans un premier temps au conseil d'administration et à l'équipe de direction. La prochaine étape consistera à étendre le champ d'application de notre Politique de diversité à tous les secteurs au sein de la Société. Outre l'élargissement du champ d'application de la Politique de diversité de notre entreprise, nous utiliserons des outils numériques pour impliquer nos employés, les sensibiliser et nous efforcer d'obtenir des améliorations vérifiables au-delà du conseil d'administration et de l'équipe de direction.

Rogers s'efforce d'améliorer sa compréhension et ses performances internes en matière de DEI, par l'élaboration de politiques, la formation et la gestion du changement. Parallèlement à l'élaboration de processus de gestion interne visant à comprendre les données de base et à améliorer les performances, la Société utilise des outils de communication interne pour sensibiliser l'ensemble de ses employés tout en reconnaissant comme importantes les journées significatives pour les différentes cultures.

BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS

Rogers croit au soutien actif du bien-être global de ses employés. La Société a mis au point un programme de bien-être des employés qui constitue la pierre angulaire de la gestion d'une main-d'œuvre dynamique et performante, un élément crucial pour la prospérité soutenue de l'organisation. Au cœur des valeurs de Rogers se trouve un engagement profond envers le bien-être des employés, reconnaissant l'impact du bien-être physique et mental sur l'engagement des employés, leur productivité et leur satisfaction globale au travail. En mettant l'accent sur les initiatives en matière de bien-être de ses employés, Rogers reconnaît l'interdépendance entre ce bien-être et la performance globale de la Société.

En exploitant la puissance de ses moyens de communication internes, Rogers a mis en place diverses initiatives visant à accroître le bien-être de ses employés. L'une d'entre elles a été l'introduction de notre Mois du bien-être, un mois entier consacré à la santé et la sécurité au travail, à la promotion de saines habitudes alimentaires, à la gestion du stress et à la promotion d'une bonne hygiène physique. Cette initiative globale a encouragé les employés à adopter des modes de vie plus sains et a favorisé un sentiment d'appartenance à la communauté grâce à des défis attrayants et à des jeux questionnaires instructifs.

Rogers utilise également les canaux de communication pour sensibiliser et fournir des ressources qui favorisent l'équilibre entre le travail et la vie privée, en lançant des programmes novateurs pour aider les employés à faire face aux complexités des environnements de travail modernes. En favorisant un environnement qui assure l'ouverture et le soutien grâce aux canaux numériques, Rogers se fait le champion du bien-être des employés et favorise une culture de travail positive et productive, propice au succès à long terme, où les employés peuvent se sentir habilités à donner la priorité à leur santé mentale et physique tout en se sentant en confiance pour demander de l'aide.

En plus de l'utilisation de la communication et de la sensibilisation, Rogers comprend l'importance des programmes d'assistance et des initiatives pour favoriser le bien-être global. Voici quelques-uns des programmes actuellement en place :

- Programme d'aide aux employés – Nous offrons un service externe pour aider nos employés et leurs familles, qui peuvent être confrontés à des problèmes de dépendance ou de toxicomanie, de stress, de problèmes conjugaux, d'intimidation, ainsi qu'à des problèmes d'adaptation au travail.
- Programme de conditionnement physique – Nous reconnaissons les avantages d'une main-d'œuvre en bonne santé et encourageons nos employés à adopter un mode de vie actif. À cette fin, nous offrons un programme de conditionnement physique aux employés qui participent à des activités et à des programmes liés au conditionnement physique.
- Horaires de travail flexibles – Des horaires de travail flexibles nous permettent d'améliorer les performances et d'offrir aux employés la possibilité de maintenir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Cet équilibre est renforcé par la mise en œuvre de notre Politique de télétravail, qui offre une approche plus hybride du travail à nos employés de bureau.



Pour assurer le bien-être à long terme de nos employés, il est important d'entretenir une culture de l'apprentissage et du développement personnel. Nous nous engageons à aider nos employés à maximiser leurs aspirations professionnelles. Chez Rogers, nos employés participent à des programmes de formation et de développement afin d'approfondir leurs connaissances, leurs compétences et leur compréhension des sujets liés à leurs fonctions. Pour faire progresser la carrière de nos employés, nous leur offrons également le remboursement des frais de scolarité, afin de maximiser leur potentiel grâce à des opportunités d'apprentissage externes.

MARKETING RESPONSABLE

Rogers s'est toujours engagée à respecter des pratiques de marketing éthiques. En 2023, nous avons officialisé cet engagement en adoptant notre première [Politique de marketing responsable](#). Cette politique vise à établir des lignes directrices qui régissent la façon dont nous utilisons les outils de marketing à notre disposition et dont nous créons nos messages à l'intention des consommateurs.

La transparence est au cœur de notre Politique de marketing responsable. En tant qu'organisation, nous nous engageons à commercialiser nos produits et services conformément à toutes les lois et réglementations applicables en matière de marketing. Toute campagne de marketing, y compris le travail effectué avec des influenceurs, sera signalée comme telle, et tout sera mis en œuvre pour présenter nos produits de la manière la plus honnête et la plus sincère possible. Notre politique s'applique aussi à toute allégation concernant la taille des portions et les informations nutritionnelles associées.

Notre Politique de marketing responsable s'étend également au développement de nouveaux produits et emballages. Nous sommes conscients de la sensibilité qui entoure les allégations relatives aux emballages durables et nous nous efforçons de veiller à ce que toute assertion relative à la recyclabilité des produits et des emballages soit transparente et fournisse au consommateur les informations appropriées pour qu'il puisse prendre une décision d'achat en connaissance de cause.

DANS NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

ROGERS S'ENGAGE À RESPECTER LES DROITS HUMAINS, NON SEULEMENT À L'ÉGARD DE SES PROPRES EMPLOYÉS, MAIS AUSSI À L'ÉGARD DE CEUX DE SA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT.

Notre Politique d'approvisionnement éthique et durable et notre Code de conduite comprennent des critères complets sur l'éthique des affaires, les droits du travail, les conditions de travail équitables et sûres, la non-discrimination, les droits fonciers et le respect de l'environnement. Nous demandons à nos fournisseurs de vérifier et de confirmer leur conformité à nos normes. La direction de Rogers est responsable de l'établissement, de la documentation, de la mise en œuvre, de la communication et du maintien d'une gestion efficace des ressources conformément aux principes d'approvisionnement éthique, en veillant au respect des lois et réglementations locales en vigueur.

En 2023, nous avons mis à jour la Politique d'approvisionnement éthique et durable de la Société et le Code de conduite des fournisseurs associé, en révisant les documents pour y inclure des aspects de gouvernance et de droits fonciers. Une fois achevé, le document a été distribué à tous les fournisseurs de l'entreprise, en mettant l'accent sur les fournisseurs de matières premières et d'emballages pour qu'ils nous renvoient les documents signés. En tirant parti de nos relations déjà solides, nous avons réussi à obtenir un taux d'exécution élevé pour tous les fournisseurs directs de matières premières et d'emballages, sur la base des dépenses.

Notre Politique d'approvisionnement éthique et durable et notre Code de conduite sont accessibles à toutes les parties prenantes intéressées sur notre [site web](#).



DANS NOS COMMUNAUTÉS

ROGERS S'ENGAGE À SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS DANS LESQUELLES ELLE EXERCE SES ACTIVITÉS ET AU-DELÀ, EN SOUTENANT CHAQUE ANNÉE DIVERSES ORGANISATIONS CARITATIVES LOCALES ET INTERNATIONALES.

Rogers apporte un soutien financier à différentes organisations actives au sein des communautés locales, notamment celles qui visent à réduire la faim et à accroître la sécurité alimentaire, à mener des recherches dans le domaine de la santé et de la médecine, à dispenser une éducation, à promouvoir les arts, la culture et les sports, à améliorer le bien-être de la communauté et à soutenir les employés en situation de crise. Nous sommes fiers d'appuyer des organisations caritatives locales telles que Le Chic-Resto-Pop à Montréal (un organisme d'insertion socioprofessionnelle, d'économie sociale et d'action communautaire), la Daily Bread Food Bank à Toronto et le Last Door Addiction Treatment Centre à Vancouver.

En 2023, la Société a organisé plusieurs campagnes pour encourager nos employés à faire des dons de charité en versant une somme équivalente aux dons consentis pour soutenir les interventions en cas de catastrophe internationale par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. Ces campagnes ont notamment permis de soutenir les communautés touchées par le tremblement de terre au Maroc et celles touchées par le tremblement de terre en Syrie.

Rogers est également fière d'aider ses employés à faire du bénévolat pour les causes qu'ils soutiennent. Nous informons tous les employés, lors de leur intégration, de la possibilité de faire du bénévolat auprès d'organisations de leur choix avec le soutien de la Société. Notre équipe de Toronto a eu l'occasion de faire du bénévolat à la Daily Bread Food Bank, où nous avons passé plusieurs quarts de travail à préparer de la nourriture pour les membres de la communauté qui en ont le plus besoin.

En 2023, nous avons mis à jour nos lignes directrices en matière de dons de bienfaisance afin de fournir des orientations claires à toutes les parties prenantes internes d'après des critères de sélection uniformes pour les organisations caritatives. Ces lignes directrices actualisées mettent également l'accent sur les processus internes à suivre lorsqu'il s'agit de faire des dons caritatifs au nom de la Société, afin de s'assurer qu'ils sont gérés conformément à notre Code de conduite et aux meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

	2023	2022	2021
Dons de charité	▲ 350 000 \$	231 000 \$	205 000 \$



Gouvernance

CHEZ ROGERS, NOUS SOMMES CONSCIENTS QU'UNE GOUVERNANCE SOLIDE EST ESSENTIELLE POUR ASSURER UNE BONNE GESTION ET NOTRE SUCCÈS.

Notre conseil d'administration est un élément à part entière de notre entreprise. Il réunit des personnes aux profils divers et à l'expérience pertinente pour aider la Société à fonctionner avec succès et à défendre ses valeurs et sa réputation. Le conseil d'administration a la responsabilité de contrôler, d'évaluer et de contribuer à l'orientation stratégique de l'entreprise. Ces fonctions impliquent de surveiller la direction de la Société pour qu'elle gère efficacement ses activités conformément aux exigences réglementaires et légales, ainsi que de manière éthique et socialement responsable, tout en cherchant à maximiser la valeur à long terme pour les parties prenantes. Le conseil d'administration est également chargé de définir et de superviser le processus d'évaluation et de gestion des risques de la Société.

INDICATEURS CLÉS

Indicateur	Résultats 2023	Résultats 2022	Résultats 2021
Informations sur le conseil d'administration et la gouvernance			
Pourcentage d'administrateurs indépendants, Rogers Sugar inc. (RSI), Société mère	100 %	100 %	100 %
Pourcentage d'administrateurs indépendants, Lantic inc., Société d'exploitation	57 %	57 %	50 %
Président du conseil d'administration et chef de la direction distincts	Oui	Oui	Oui
Président du conseil d'administration indépendant	Oui	Oui	Oui
Processus annuel d'évaluation du conseil d'administration	Oui	Oui	Oui
Nombre de réunions du conseil d'administration	▲ 7	6	6
Présence moyenne aux réunions	100 %	100 %	100 %
Renouvellement du conseil d'administration et diversité			
Élection annuelle des administrateurs	Oui	Oui	Oui
Âge moyen des administrateurs	▲ 63	62	61
Âge obligatoire de la retraite	Oui	Oui	Oui
Durée moyenne du mandat des administrateurs	▲ 10	9 ⁽¹⁾	11
Pourcentage de femmes au conseil d'administration	33 %	33 %	17 %
Politique de diversité du conseil d'administration	Oui	Oui	Oui
Droits des actionnaires			
Vote consultatif sur le salaire	Oui	Oui	Oui

(1) Modifié avec des informations mises à jour.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Rogers est responsable de la gérance de la Société et il a adopté un mandat officiel énonçant les responsabilités de gérance du conseil d'administration, y compris ses responsabilités en ce qui a trait à la surveillance en tant qu'investisseur dans les placements de la Société, à la gestion du conseil d'administration, à la surveillance du rendement financier de la Société, aux rapports financiers, à la gestion des risques financiers, à la surveillance des politiques et des procédures, aux communications et aux rapports, ainsi qu'à la conformité, tel qu'indiqué dans le [mandat du conseil d'administration^{\(1\)}](#) et dans les [règlements administratifs^{\(1\)}](#) de Rogers.

Le conseil d'administration est également responsable de l'élaboration de la stratégie à long terme de la Société et approuve, au moins une fois par an, un plan stratégique qui prend en compte, entre autres, les opportunités et les risques liés aux activités de la Société et à ses investissements.

Les [lignes directrices du conseil d'administration en matière de gouvernance^{\(1\)}](#) définissent les normes relatives aux responsabilités, à l'organisation et à la composition du conseil d'administration, aux comités du conseil d'administration et à leur mandat, aux réunions et aux documents du conseil d'administration, à la rémunération des administrateurs, à la relation avec les administrateurs, aux responsabilités et aux performances des administrateurs, ainsi qu'à l'éthique et aux conflits d'intérêts.

Notre conseil d'administration se réunit tous les trimestres pour examiner les résultats et discuter des questions stratégiques. Le conseil d'administration est assisté dans la gestion de ses responsabilités par des comités spécialisés composés de membres du conseil d'administration et soutenus par des représentants de l'équipe de direction de Rogers. Ces comités sont les suivants :

1. Comité d'audit
2. Comité des ressources humaines et de la rémunération

3. Comité des initiatives stratégiques
4. Comité environnemental, social et de gouvernance

Le Comité environnemental, social et de gouvernance (ESG) est un comité permanent composé d'administrateurs indépendants nommés par le conseil d'administration. Il est responsable de :

1. Superviser et évaluer le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités.
2. Développer, recommander au conseil d'administration et mettre en œuvre des principes de gouvernance efficaces, et évaluer leur application.
3. Superviser et conseiller le conseil d'administration sur la gestion de la stratégie, des initiatives, des risques, des opportunités et des rapports de l'entreprise en ce qui concerne les questions ESG importantes.

Conformément à la [Charte du Comité ESG^{\(1\)}](#), le comité est également responsable d'identifier des candidats au poste d'administrateur et de recommander au conseil d'administration des candidats qualifiés pour l'élection lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires.

Nous nous engageons à adopter des pratiques proactives de gouvernance et de surveillance des risques. Le conseil d'administration est chargé d'examiner et d'évaluer les risques importants liés à nos activités. Le processus de gouvernance est conçu pour garantir que nous mettons en œuvre des systèmes qui déterminent, gèrent et surveillent efficacement les principaux risques associés à nos secteurs d'activité afin d'atténuer ou de réduire les impacts négatifs potentiels.

Toutes les informations et publications relatives aux pratiques et contrôles de la Société en matière de gouvernance d'entreprise peuvent être consultées dans la section [« Gouvernance d'entreprise »](#) du site Web de Rogers Sugar.

(1) En anglais seulement.



OPÉRATIONS

L'équipe de direction de Rogers assure la supervision et l'exécution de la stratégie de la Société, sous la responsabilité directe de son conseil d'administration. Notre Code de conduite des affaires régit nos activités, définissant clairement les pratiques acceptables et fournissant des informations pertinentes concernant les sujets suivants :

- [Dénonciation^{\(1\)}](#)
- Sécurité
- Égalité et diversité
- Harcèlement et comportements offensants
- Conflits d'intérêts
- Lois et règlements
- Contrôles et divulgation
- Médias, communications et information continue
- Négociation d'actions
- Utilisation des ordinateurs et d'Internet
- Corruption et pots-de-vin
- Cadeaux et gratifications
- Relations avec les fournisseurs
- Soutien politique et engagement auprès des gouvernements
- Confidentialité
- Vie privée
- Engagement communautaire
- Notre environnement

Le Code de conduite des affaires de Rogers est publié sur le site Web de la Société et est accessible dans les sections « Développement durable » et « Investisseurs ». Ce document est mis à jour chaque année avant d'être examiné et approuvé par le conseil d'administration de Rogers.

RÉMUNÉRATION

Rogers estime qu'une structure de rémunération équitable et concurrentielle permet d'attirer, de retenir et de motiver des personnes qualifiées au sein de l'organisation. Le Comité des ressources humaines et de la rémunération est chargé d'évaluer la rémunération des cadres de Rogers et de faire des recommandations au conseil d'administration à ce sujet, rémunération qui comprend un salaire de base ainsi que des programmes incitatifs basés sur la performance. Les employés ne faisant pas partie de la direction participent également aux programmes incitatifs de la Société. Pour tous les participants, une partie de la rémunération incitative est basée sur l'atteinte d'objectifs ESG. La [Charte du Comité des ressources humaines et de la rémunération^{\(1\)}](#) décrit l'approche adoptée pour attirer, retenir et motiver les cadres de Rogers d'une manière équitable et éthique. Le plan de rémunération hautement concurrentiel de Rogers se reflète dans la faiblesse constante du taux de roulement volontaire de nos employés (à l'exclusion des départs à la retraite).

SÉCURITÉ DES DONNÉES ET VIE PRIVÉE

Rogers développe une culture de la cybersécurité. L'attention que nous portons à la sécurité des données et à la protection de la vie privée, ainsi que les investissements que nous y consacrons, ont permis d'accroître la maturité globale de nos systèmes de contrôle et de réduire les risques cybernétiques dans les domaines critiques. Nous nous concentrons sur les éléments fondamentaux, notamment la protection de nos systèmes, de nos actifs, de nos données et de nos identités, et nous apportons les modifications nécessaires en fonction de la détection de nouvelles cybermenaces.

La Société a mis en place une Politique d'utilisation des systèmes et organise des formations mensuelles avec tous les employés concernés afin de les sensibiliser aux menaces potentielles et à la manière d'identifier et d'atténuer les menaces. Rogers effectue chaque année des audits indépendants de certification du modèle de maturité de la cybersécurité (CMMC) afin d'évaluer et d'améliorer les systèmes et les pratiques de la Société en matière de cybersécurité.

(1) En anglais seulement.

ESG

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Supervise tous les aspects liés à l'ESG, y compris notre stratégie et nos objectifs en la matière, les principaux projets internes et externes et tout risque liés à ces questions.
- Il donne des conseils aux responsables fonctionnels lors des réunions régulières du Comité ESG du conseil d'administration.

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

- Le président et chef de la direction, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe de direction, assure la supervision opérationnelle.
- Indicateurs de performance liés aux facteurs ESG.

VICE-PRÉSIDENT, VENTES ET MARKETING

- Sous la responsabilité du président et chef de la direction, il supervise le programme ESG global et guide directement l'équipe opérationnelle ESG/durabilité dans l'exécution de la stratégie ESG.
- Indicateurs de performance liés aux facteurs ESG.

COMITÉ OPÉRATIONNEL ESG

- Consultation des responsables fonctionnels interdépartementaux
- Indicateurs de performance liés aux facteurs ESG.

ÉQUIPE DE L'ESG ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Gestion quotidienne des programmes ESG/durabilité, y compris la stratégie, les politiques, les objectifs et les projets, de l'idéation à l'exécution.
- Indicateurs de performance liés aux facteurs ESG.



SURVEILLANCE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Rogers supervise le programme ESG, la stratégie, les progrès et l'alignement en ce qui concerne les objectifs de la Société, les intérêts des parties prenantes et les risques et opportunités potentiels. Des orientations et des conseils clairs sont fournis à la direction de la Société au cours des réunions régulières du Comité ESG du conseil d'administration.

DIRECTION EXÉCUTIVE

Notre président et chef de la direction assure la supervision opérationnelle et veille à ce que le programme ESG soit mis en œuvre conformément aux meilleures pratiques et aux attentes du conseil d'administration. Relevant directement du président et chef de la direction, le vice-président des ventes et du marketing veille à ce que le programme ESG de l'entreprise soit mis en œuvre. La responsabilité exécutive du programme ESG de l'entreprise a été réattribuée en 2023 pour permettre une gestion plus directe d'autres initiatives stratégiques clés.

GESTION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL

Sous la responsabilité du vice-président des ventes et du marketing, la personne chargée du développement durable travaille en coordination avec le Comité opérationnel ESG et d'autres responsables fonctionnels au sein de l'entreprise pour veiller à ce que le programme et la stratégie ESG soient exécutés conformément aux attentes du conseil d'administration et de la direction exécutive.



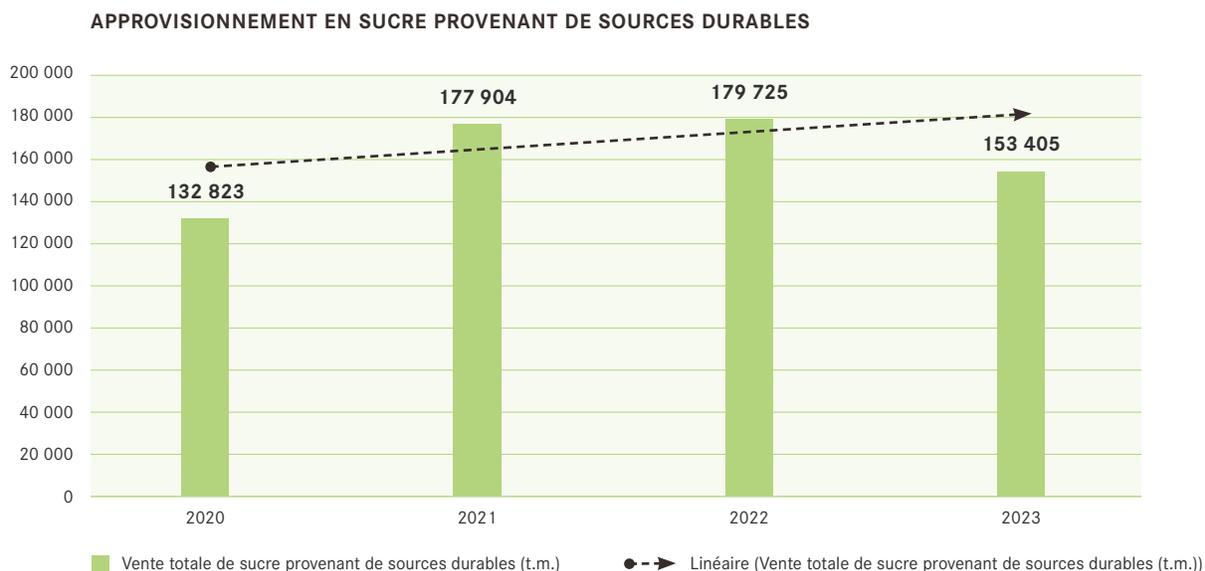
Approvisionnement responsable

CHEZ ROGERS, NOUS SAVONS QU'UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT FIABLE ET RÉSILIENTE EST ESSENTIELLE À NOTRE SUCCÈS. NOUS SOMMES CONSCIENTS QUE NOTRE APPROVISIONNEMENT EN SUCRE BRUT ET RAFFINÉ, EN BETTERAVES À SUCRE ET EN SIROP D'ÉRABLE DÉPEND FORTEMENT D'UN ENVIRONNEMENT NATUREL FONCTIONNEL ET D'UNE COMMUNAUTÉ FORTE DANS LES LOCALITÉS QUI NOUS FOURNISSENT NOS MATIÈRES PREMIÈRES.

Alors que nous progressons vers notre objectif visant à s'approvisionner à 100 % en sucre brut auprès de producteurs qui ont recours à des pratiques agricoles durables vérifiées ou certifiées, nous comprenons que les mesures prises pour atteindre cet objectif non seulement renforcent la résilience de notre entreprise, mais garantissent également la protection des environnements et des communautés qui sont essentiels dans notre réseau.

APPROVISIONNEMENT ÉTHIQUE ET DURABLE

ROGERS S'ENGAGE À PROMOUVOIR UNE GESTION RESPONSABLE DE SES RESSOURCES ET DE L'ENVIRONNEMENT EN RESPECTANT LES NORMES ENVIRONNEMENTALES ET LES DROITS HUMAINS, NON SEULEMENT DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS, MAIS AUSSI DANS SA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT. CET ENGAGEMENT A GUIDÉ L'ÉLABORATION DE NOTRE OBJECTIF CONSISTANT À NOUS APPROVISIONNER À 100 % EN SUCRE BRUT AUPRÈS DE PRODUCTEURS QUI ONT RECOURS À DES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES CERTIFIÉES OU VÉRIFIÉES⁽¹⁾.



Nous avons conscience que des variations dans le calendrier des expéditions, le rendement des betteraves et des estimés quant au sucre pourraient affecter de manière significative nos chiffres d'approvisionnement. Par conséquent, à partir de 2023, nous avons ajusté notre méthode de calcul pour nous concentrer sur la quantité de sucre provenant de sources durables que nous fournissons à nos clients sur la base des données de vente. Ce changement vise à améliorer la précision et la représentation de nos données.

Dans notre rapport 2022, nous avons indiqué que nous avions pris une mesure importante pour augmenter le volume de sucre de canne brut certifié durable sourcé dans les années à venir grâce à un partenariat d'approvisionnement pluriannuel avec un important partenaire d'approvisionnement brésilien, une source de sucre certifié sans organisme génétiquement modifié (« non-OGM ») et certifié Bonsucro⁽²⁾ pour nos activités de l'Est du Canada. Au cours de l'année 2023, nous avons pris les mesures logistiques nécessaires pour que

ce sucre puisse être reçu à notre raffinerie de Montréal, le premier sucre issu de cet accord ayant été reçu au début de l'année 2024. Nous prévoyons une forte augmentation du pourcentage de sucre brut certifié Bonsucro à l'avenir, et donc du sucre provenant de producteurs qui suivent des pratiques agricoles durables vérifiées ou certifiées.

En 2023, nous avons mis à jour la Politique d'approvisionnement éthique et durable de la Société et le Code de conduite des fournisseurs associé, en révisant les documents pour y inclure des aspects de gouvernance et de droits fonciers. Une fois achevé, le document a été distribué à tous les fournisseurs de l'entreprise, en mettant l'accent sur les fournisseurs de matières premières et d'emballages pour qu'ils nous renvoient les documents signés. En tirant parti de nos relations déjà solides, nous avons réussi à obtenir un taux d'exécution élevé pour tous les fournisseurs directs de matières premières et d'emballages, sur la base des dépenses.

Approvisionnement en sucre provenant de sources durables	2023	2022	2021	2020
Part de l'approvisionnement en sucre provenant de sources durables	▼ 19,3 % ⁽³⁾	22,6 %	22,8 %	17,5 %
Part de l'approvisionnement en sucre de betterave provenant de sources durables	100 %	100 %	100 %	100 %
Part de l'approvisionnement en sucre de canne provenant de sources durables	▼ 7,4 %	8,5 %	8,6 %	9,0 %

(1) Certifié ou vérifié durable selon Bonsucro, FSA ou VIVE.

(2) www.bonsucro.com

(3) De plus, la baisse est due à la fluctuation du volume de l'offre, et nous nous attendons à une augmentation significative dans les années à venir.



PASSER À L'ACTION

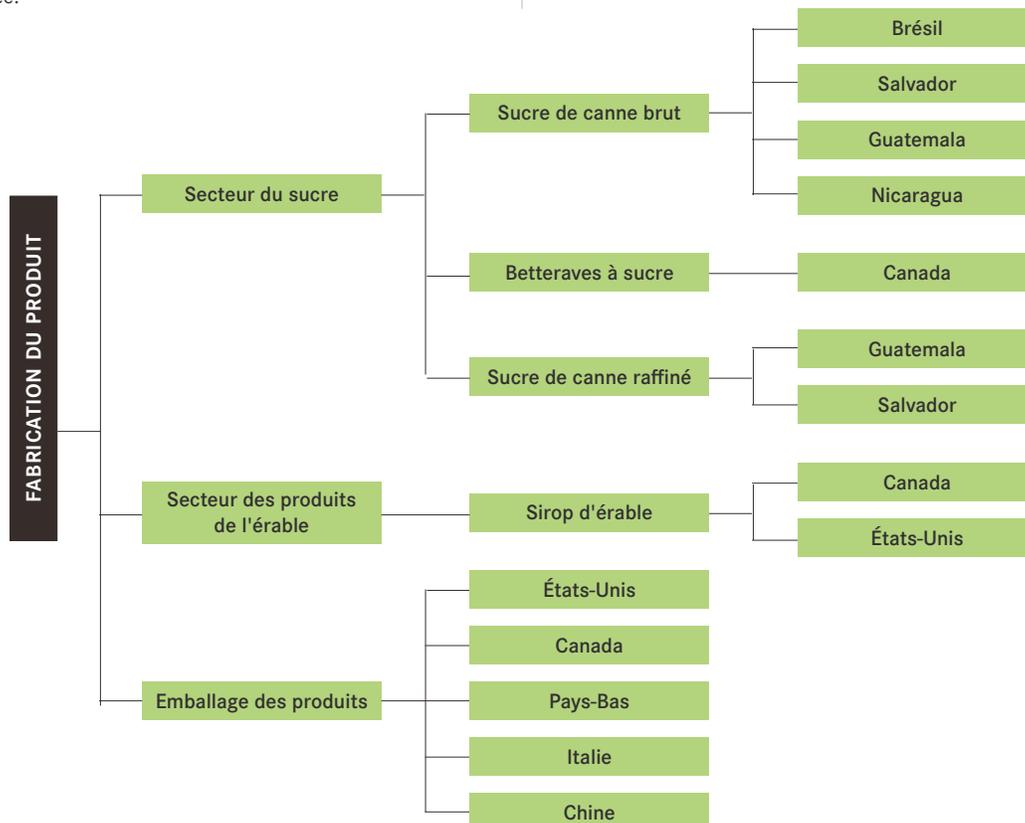
APPROVISIONNEMENT DURABLE

Dans le cadre de l'initiative de la Société visant à accroître la traçabilité et à établir des relations directes avec les fournisseurs de sucre brut, plusieurs membres de l'équipe de direction de la Société se sont rendus au Brésil en 2023 pour rencontrer les fournisseurs. Il s'agit d'une action importante qui permet non seulement d'établir des relations clés, mais aussi de suivre le parcours d'une chaîne d'approvisionnement certifiée Bonsucro, du port de chargement à l'usine, en passant par le champ de canne à sucre.

TRAÇABILITÉ

Rogers est consciente de l'importance de la traçabilité de ses matières premières dans le cadre de son objectif de faire en sorte que 100 % de son approvisionnement en sucre brut provienne de producteurs qui suivent des pratiques agricoles durables vérifiées ou certifiées. Nous sommes heureux de pouvoir dire que nous pouvons retracer presque la totalité de notre approvisionnement en betteraves à sucre et en sirop d'érable jusqu'aux exploitations agricoles d'où ils proviennent, au Canada et aux États-Unis. Les betteraves qui servent à produire du sucre dans notre usine de Taber sont vérifiées comme étant cultivées selon des pratiques d'agriculture durable, les producteurs ayant obtenu le niveau Argent dans l'évaluation des performances de la Farm Sustainability Assessment (FSA) de la Sustainable Agriculture Initiative (SAI). Nous sommes également heureux d'affirmer que nous traçons notre approvisionnement en sucre de canne brut, qui provient principalement d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale, jusqu'à la raffinerie où la canne à sucre a été transformée.

Le programme de la Société visant à améliorer la traçabilité et la durabilité de l'approvisionnement en sucre brut est essentiel pour atténuer les risques potentiels associés à d'éventuelles questions environnementales ou sociales qui peuvent être présentes dans la chaîne d'approvisionnement en sucre dans des domaines qui ne sont pas directement supervisés ou gérés par la Société. Outre la confirmation des accords d'approvisionnement direct avec les producteurs de sucre brut, qui permettent un accès plus direct à l'information, nous renforçons notre engagement auprès des fournisseurs tiers, tels que les courtiers et les maisons de commerce internationales, afin d'accroître la transparence de notre approvisionnement et la traçabilité du sucre brut provenant des raffineries d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale.





Annexes



TABLEAU D'INDEX DE LA SASB

Selon la norme Sustainability Accounting Standards Board (SASB) sur les produits agricoles, Rogers fait partie du secteur des aliments et des boissons, tel que géré par l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Nous ne divulguons pas actuellement tous les paramètres inclus dans la norme pour notre secteur, mais nous continuerons à les évaluer à l'avenir.

SUJET	MESURE COMPTABLE	UNITÉ DE MESURE	CODE	RÉPONSE / ENDROIT
Émissions des gaz à effet de serre	Émissions globales brutes de champ d'application 1	Tonnes métriques (t) de CO ₂ e	FB-AG-110a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Lutte contre les changements climatiques
	Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme permettant de gérer les émissions de champ d'application 1, les objectifs de réduction des émissions et une analyse des performances par rapport à ces objectifs	s.o.	FB-AG-110a.2	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Lutte contre les changements climatiques
	Consommation de carburant du parc automobile, pourcentage en énergie renouvelable	Gigajoules (GJ), pourcentage (%)	FB-AG-110a.3	9 560, 0 %
Gestion de l'énergie	1) Énergie opérationnelle consommée, (2) Pourcentage en électricité du réseau, (3) Pourcentage en énergie renouvelable	Gigajoules (GJ), pourcentage (%)	FB-AG-130a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Indicateurs clés de l'environnement, 4,3 %, 1,4 %
Gestion de l'eau	(1) Total d'eau prélevée, (2) Total d'eau consommée, pourcentage de chaque total dans les régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Milliers de mètres cubes (m ³), pourcentage (%)	FB-AG-140a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Gestion des eaux
	Description des risques liés à la gestion de l'eau et des stratégies et pratiques visant à atténuer ces risques	s.o.	FB-AG-140a.2	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Gestion des eaux
	Nombre d'incidents de non-conformité associés aux permis, aux normes et aux réglementations de quantité et/ou de qualité de l'eau	Nombre	FB-AG-140a.3	Pas rapporté actuellement
Sécurité alimentaire	(1) Taux de non-conformité et (2) taux de mesures correctives associées à l'audit de la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire) pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures	Taux	FB-AG-250a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Salubrité des aliments
	Pourcentage de produits agricoles provenant de fournisseurs certifiés dans le cadre d'un programme de certification de sécurité alimentaire reconnu par la Global Food Safety Initiative (GFSI, ou Initiative mondiale pour la sécurité alimentaire)	Pourcentage (%) par coût	FB-AG-250a.2	Pas rapporté actuellement
	(1) Nombre de rappels émis et (2) quantité totale de produits alimentaires rappelés	Nombre, tonnes métriques (t)	FB-AG-250a.3	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Salubrité des aliments
Santé et sécurité des collaborateurs et collaboratrices	(1) Taux de fréquence des accidents du travail (TRIR) (2) Taux de mortalité et (3) Taux de fréquence des presque-accidents (NMFR) pour (a) les employés directs et (b) les employés saisonniers et migrants	Taux	FB-AG-320a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Sécurité au travail (TFAÉJ) – Pas rapporté actuellement
Impacts environnementaux et sociaux de la chaîne d'approvisionnement des composants	Le pourcentage de produits agricoles obtenus certifiés par une norme environnementale et/ou sociale d'un organisme tiers, et les pourcentages par norme	Pourcentage (%) par coût	FB-AG-430a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Approvisionnement responsable
	(1) Taux de non-conformité et (2) taux de mesures correctives associées de l'audit de responsabilité sociale et environnementale des fournisseurs pour les (a) non-conformités majeures et les (b) non-conformités mineures	Taux	FB-AG-430a.2	Pas rapporté actuellement
	Discussion sur la stratégie de gestion des risques environnementaux et sociaux découlant de la culture contractuelle et de l'obtention de marchandises	s.o.	FB-AG-430a.3	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Approvisionnement responsable
Gestion des OMG	Discussion sur les stratégies de gestion de l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM)	s.o.	FB-AG-430b.1	Pas rapporté actuellement
Approvisionnement en composants	Identification des cultures principales et description des risques et des possibilités entraînés par les changements climatiques	s.o.	FB-AG-440a.1	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – À propos de Rogers; Lutte contre les changements climatiques
	Pourcentage de produits agricoles provenant de régions au stress hydrique de référence élevé ou extrêmement élevé	Pourcentage (%) par coût	FB-AG-440a.2	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – Gestion des eaux

MESURE D'ACTIVITÉ	CATÉGORIE	UNITÉ DE MESURE	CODE	RÉPONSE / ENDROIT
Production par culture principale	Quantitatif	Tonnes métriques (t)	FB-AG-000.A	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – À propos de Rogers
Nombre d'installations de traitement	Quantitatif	Nombre	FB-AG-000.B	Rapport ESG de Rogers, mai 2024 – À propos de Rogers

ABRÉVIATIONS

ESG	Environnement, social et gouvernance
BAIIA	Bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement et dépréciation
BAIIA ajusté	Voir la section « Mesures non conformes aux PCGR » du rapport annuel de l'exercice 2023 pour la définition et le rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR.
GES	Gaz à effet de serre
t.m.	Tonne métrique
GJ	Gigajoule
kWh	Kilowatt heure
tCO₂e	Tonne métrique d'équivalent dioxyde de carbone
m³	Mètre cube
REP	Responsabilité élargie des producteurs
FIE	Fréquence des incidents enregistrables
TIE	Taux d'incidents enregistrables
TAAT	Taux d'accidents avec arrêt de travail
GFSI	Global Food Safety Initiative
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
DEI	Diversité, égalité et inclusion
OIT	Organisation internationale du travail
non-OGM	Organisme non génétiquement modifié
EDEA	Évaluation de la durabilité des exploitations agricoles
FSA	Farm Sustainability Assessment
SAI	Sustainable Agriculture Initiative
FSSC 22000	Certification de système de sécurité alimentaire (22000)
BRC	British Retail Consortium Standard
SQF	Programme de qualité et sécurité alimentaire
SMETA	Sedex Members Ethical Trade Audit

CONTACT

Jean-Sébastien Couillard

Vice-président, finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

4026, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H1W 2K3

Téléphone : (514) 940-4350

WWW.LANTICROGERS.COM

WWW.THEMAPLETREAT.COM

ROGERS

Lantic

